

Hospices cantonaux  
Département universitaire de médecine  
et de santé communautaires

Institut universitaire de médecine  
sociale et préventive  
Lausanne

## REMISE DE SERINGUES ET DE TRAITEMENTS A LA METHADONE POUR LES PERSONNES TOXICOMANES

Enquête nationale pharmacies 2005 et  
monitoring des autres sources  
d'approvisionnement en matériel d'injection

*Sanda Samitca, André Jeannin, Sophie Arnaud,  
Françoise Dubois-Arber*

**Etude financée par**

L'Office fédéral de la santé publique, Berne,  
sous contrat no. 04.000158/2.24.01.-744

**Citation suggérée**

Samitca S, Jeannin A, Arnaud S, Dubois-Arber F. Remise de seringues et de traitements à la méthadone pour les personnes toxicomanes : enquête nationale pharmacies 2005 et monitoring des autres sources d'approvisionnement en matériel d'injection. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2006 (Raisons de santé, 119). [www.iumsp.ch](http://www.iumsp.ch).

**Remerciements**

Nous souhaitons remercier ici les pharmaciens qui ont participé à l'étude, ainsi que la Société suisse des pharmaciens (SSPH).  
Nous remercions également les centres à bas-seuil de Suisse qui participent au monitoring depuis de nombreuses années déjà.

**Référence**

RdS 119.doc

# TABLE DES MATIERES

	Résumé .....	5
	Zusammenfassung .....	8
1	Introduction .....	11
2	Méthode .....	14
2.1	L'enquête menée auprès des pharmacies suisses .....	14
2.2	Le monitoring des structures à bas-seuil .....	14
2.3	Les seringues utilisées dans le cadre des programmes de prescription médicale d'héroïne .....	15
3	Résultats de l'enquête menée en pharmacie .....	16
3.1	Le matériel stérile .....	16
3.1.1	Les pharmacies concernées .....	16
3.1.2	Le nombre de toxicomanes en pharmacie .....	17
3.1.3	Le volume de matériel stérile vendu ou remis en pharmacies .....	18
3.1.4	L'évolution de la demande en matériel stérile vendu en pharmacies .....	20
3.1.5	Le mode de remise du matériel stérile et les restrictions éventuelles .....	21
3.1.6	Les difficultés relatives à la remise de matériel stérile .....	23
3.1.7	Le retour et l'élimination du matériel usagé .....	25
3.2	La dispensation de traitements de substitution à la méthadone .....	28
3.2.1	Les pharmacies concernées .....	28
3.2.2	Le nombre de personnes en traitement en pharmacie .....	29
3.2.3	Les difficultés rencontrées ou que les pharmacies craignent de rencontrer .....	30
4	Résultats du monitoring de la remise de matériel d'injection aux personnes toxicomanes par des structures à bas-seuil (SBS) .....	33
4.1	Lieux d'approvisionnement en matériel stérile pour les toxicomanes .....	33
4.2	Evolution de la remise de seringues par les SBS au niveau national et dans les cantons concernés .....	33
4.3	Comparaison sommaire des cantons avec et sans SBS .....	37
4.4	Part des seringues remises par les pharmacies et les SBS .....	39
5	Résultats des données dans les centres avec un programme de prescription médicale d'héroïne (HeGeBe) .....	41
5.1	Utilisation de matériel stérile dans le cadre du programme de prescription médicale d'héroïne (HeGeBe) .....	41
6	Evolution du volume mensuel total de matériel d'injection mis à disposition des consommateurs de drogue en Suisse .....	43
7	Conclusions .....	44
8	Annexes .....	47
8.1	Taux de participation pour la Suisse et par cantons .....	47
8.2	Questionnaires de l'étude .....	48

8.3	Décisions pour l'analyse .....	60
8.4	Fichiers utilisés pour l'étude .....	61
8.5	Formulaire pour la transmission de données du monitoring des activités .....	62
8.6	Nombre de seringues distribuées dans les SBS en Suisse entre 1993 et 2004 (données annuelles) .....	63
8.7	Evolution de la remise de seringues par les SBS de quatre cantons (données annuelles) .....	64

## RESUME

### Introduction

Dans le cadre du mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) concernant le système de suivi de la stratégie de lutte contre le VIH/Sida en Suisse, 2004-2008, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) de Lausanne a fait une estimation de l'évolution du nombre total de seringues stériles utilisées en Suisse à des fins d'injection de substances psychotropes, que ces injections soient contrôlées ou non.

Ainsi, pour estimer le nombre total de seringues distribuées en Suisse à des personnes toxicomanes, on dispose de différentes sources :

- le monitoring national de la distribution de seringues dans les structures à bas seuil (SBS) qui existe depuis 1993;
- l'enquête nationale auprès des pharmacies réalisée en 1995, répétée en 1997 et en 2005 ;
- l'estimation du nombre de seringues utilisées par les participants du programme de thérapie (Programme de prescription médicale d'héroïne – PROVE, puis Traitement avec prescription d'héroïne – HeGeBe) depuis 1994.

### Méthode

#### L'enquête menée auprès des pharmacies suisses

Cette enquête a été réalisée de mars à mai 2005 à l'aide d'un questionnaire en français, allemand et italien adressé à l'ensemble des pharmacies de Suisse. La liste des pharmacies comprenait les 1'355 membres de la Société suisse de pharmaciens (SSPH) (statistique au 31.12.2004) et 313 non membres.

Il était demandé aux pharmacies d'estimer le nombre moyen mensuel de seringues (seringues simples et boîtes Flash) vendues aux consommateurs de drogues pour la période d'octobre à décembre de l'année précédente (2004 pour la présente enquête). Des questions portaient également sur l'évolution de cette demande, sur le mode de remise et sur d'éventuelles restrictions dans la remise de matériel, sur les difficultés rapportées dans la remise de matériel et enfin sur le retour et l'élimination du matériel usagé.

Concernant les traitements à la méthadone, on demandait aux pharmacies le nombre de personne en traitement au moment de l'enquête, ainsi que les difficultés rencontrées ou qu'ils craignaient rencontrer par rapport à la dispensation de méthadone dans leur officine.

1250 questionnaires remplis ont été retournés, soit un taux de participation de 76% au niveau national. Les taux de réponse par cantons sont également élevés.

Les questionnaires ont été saisis sur Epidata<sup>a</sup>, puis analysés à l'aide du logiciel Stata version 8.2.

#### Le monitoring des structures bas-seuil

Depuis 1993, l'IUMSP est responsable d'un monitoring national de la mise à disposition de matériel d'injection stérile par les SBS aux personnes toxicomanes. En 2004, ces structures étaient au nombre de 43.

Une fiche de transmission de données a été élaborée et proposée aux structures. Elle permet de réunir des données concernant non seulement le nombre de seringues remises au cours de chaque mois, mais aussi le nombre d'aiguilles et de préservatifs distribués, ainsi que le nombre de contacts ayant occasionné une remise de seringues. Lorsque les structures possèdent un local d'injection, elles comptabilisent autant les

---

<sup>a</sup> [www.epidata.dk](http://www.epidata.dk).

seringues utilisées à l'intérieur du local que les seringues remises aux toxicomanes qui les utilisent pour des injections faites à l'extérieur du local. Les structures transmettent leurs données soit mensuellement, soit annuellement.

## Les seringues utilisées dans le cadre des programmes de prescription d'héroïne

En 2004, ce sont 23 centres de traitement qui ont intégré la prescription d'héroïne dans leur pratique et qui remettent le produit injecté sur place dans des seringues. Les responsables de ces programmes ont été contactés par courrier électronique au mois de novembre 2005. Il s'agissait de connaître précisément le nombre d'injection hebdomadaire moyen de leurs patients, ainsi que le nombre de seringues utilisées dans le cadre du programme au cours de la dernière année. Les rapports annuels de l'OFSP sur les traitements d'héroïne ont fourni les données sur le nombre de patients en traitement à la fin de chaque année civile. Le nombre moyen de seringues a ainsi pu être estimé sur la base des données récoltées auprès de ces deux sources.

## Résultats et conclusions

### Enquête auprès des pharmacies

Une proportion importante de pharmacies sont concernées par les flux de matériel : 90% remettent ou vendent des seringues ou des boîtes Flash, 65% reprennent et éliminent des seringues usagées et 72% dispensent des traitements à la méthadone. On trouve dans chaque canton une forte proportion des pharmacies engagées dans une ou plusieurs de ces tâches.

Pour l'ensemble de la Suisse, en 2005, on peut estimer à 2'285 le nombre de personnes toxicomanes entrant chaque jour en moyenne dans une pharmacie pour s'approvisionner en matériel d'injection stérile. Ceci représente une diminution de 58% par rapport à 1997, puisque cette année-là ce nombre était de 5'488. Parallèlement, le nombre mensuel moyen estimé de seringues remises en pharmacies (vendues pour la plupart) s'élevait à 84'057, en baisse de 31% par rapport au dernier relevé (122'006 en 1996) ; l'essentiel de cette baisse est dû à la diminution des ventes de boîtes Flash.

Près de 58% des pharmacies remettent les seringues sans restriction (54% en 1997), tandis que 14% en limitent le nombre (sans changement), 9% les remettent seulement en échange de seringues usagées (14% en 1997), et 28% décident en fonction de l'attitude du demandeur (21% en 1997). Dans l'ensemble donc, la baisse de la remise de matériel d'injection stérile s'est accompagnée d'une légère diminution de l'incitation (pour les injecteurs) à retourner le matériel usagé pour en obtenir du nouveau et d'une augmentation, plus sensible dans certains cantons, de la propension par les pharmacies à conditionner la remise au comportement du demandeur. On doit se demander si ce dernier point n'annonce pas des problèmes d'accès, et donc une dégradation du dispositif de remise de matériel d'injection via les pharmacies.

On constate une diminution (de 78% en 1997 à 67% en 2005) de la proportion de pharmacies acceptant 'toujours' de reprendre les seringues usagées. Dans certains cantons, la proportion de pharmacies refusant cette reprise atteint ou dépasse 20% ; dans plusieurs cantons, cette proportion est en hausse sensible. On se trouve donc en présence de l'apparition progressive de trous dans la couverture par les pharmacies de la reprise de seringues usagées. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en dehors des pharmacies, il existe d'autres canaux de récupération du matériel usagé, comme les SBS ou encore les bacs de récupération installés dans certaines villes, notamment dans les toilettes publiques.

En 2005, la grande majorité (86%) des seringues usagées sont éliminées avec les déchets spéciaux ou via un organisme compétent. Dans presque tous les cantons, la situation s'est améliorée par rapport à 1997.

72% de l'ensemble des pharmacies dispensent des traitements de substitution à la méthadone en 2005, en légère diminution par rapport à 1997. Le nombre de traitements dispensés au moment de l'enquête était de 6934, en hausse de 5% par rapport à 1997. Cette dispensation s'accompagne de problèmes pour près des trois quarts des pharmacies. Les plus importants ont trait à la collaboration avec les institutions et médecins prescripteurs et au suivi des patients par ceux-ci ainsi qu'à l'information sur la gestion des traitements. Viennent ensuite les difficultés liées au type de clientèle que constituent les personnes toxicoma-

nes : les problèmes de contacts avec ceux-ci, les vols, cambriolages et menaces, ainsi que les problèmes d'image par rapport au reste de la clientèle. Enfin, près d'une pharmacie sur sept mentionne la surcharge de travail qu'ils occasionnent.

Dans l'ensemble, donc, un volume important, quoiqu'en baisse, de matériel d'injection stérile continue d'être remis aux personnes toxicomanes par les pharmacies qui en assurent également le retour. Les pharmacies tendent à durcir les conditions dans lesquelles s'effectuent ces opérations. Les pharmacies assurent également la dispensation d'un nombre croissant de traitement de substitution à la méthadone. Ce service s'effectue dans des conditions souvent problématiques, avec entre autres des difficultés de coordination avec les prescripteurs et des problèmes avec les patients concernés. Ces points sont préoccupants car ils concernent de fait la qualité de ces prestations et la disposition à les fournir.

## Evolution générale de la remise de matériel stérile et place des pharmacies dans le dispositif global

L'évolution globale du nombre de seringues remises chaque mois en Suisse aux consommateurs de drogue par injection affiche une tendance générale à la baisse depuis la fin des années '90. En 2004, les 414'000 seringues remises chaque mois en Suisse se répartissaient de la manière suivante : 240'000 seringues dans les SBS, 84'000 dans les pharmacies et 90'000 dans le cadre du programme HeGeBe. Cela représente en 2004 un volume global annuel d'environ de 5 millions d'unités. En 1996, ce volume était estimé à 6,4 millions.

Au niveau national, les SBS représentent donc la source principale d'approvisionnement en matériel stérile pour les consommateurs de drogue par injection. Toutefois, il existe des disparités importantes entre les cantons. De manière générale, lorsque le canton possède des SBS, ces dernières deviennent les lieux principaux d'approvisionnement. Ainsi, dans huit cantons les SBS remettent plus des deux tiers du volume global de seringues, alors que les pharmacies sont les seules sources d'approvisionnement connues dans douze autres. Par ailleurs, des disparités intra-cantonales existent aussi en terme de couverture par les SBS. Ainsi, même dans un canton pourvu de SBS, les pharmacies dans certaines régions peuvent devenir l'unique lieu où se procurer des seringues. Les officines occupent donc une place non négligeable dans le dispositif global de remise de seringues aux toxicomanes.

La diminution du nombre de seringues remises est une réalité qui n'est pas uniquement celle des pharmacies. Elle s'observe également dans les SBS. Or, il ne s'agit vraisemblablement ni d'une baisse de la couverture assurée par le dispositif ni de problèmes d'accès. En effet, le nombre de SBS reste relativement stable et celui des pharmacies qui remettent du matériel est en augmentation. Parmi les hypothèses possibles pour expliquer cette diminution, on peut évoquer une diminution du nombre de consommateurs par injection, une diminution du nombre d'injections pratiquées, voire le passage à d'autres formes de consommation, ou encore la consommation d'autres substances. Par ailleurs, l'hypothèse d'une augmentation de la prise de risque, notamment lors de l'usage de matériel d'injection usagé, n'est pas à exclure. Il est envisageable que la diminution du nombre de seringues remises soit une résultante de ces différentes hypothèses. Toutefois, la diminution parallèle observée du nombre de contacts, tant dans les pharmacies que dans les SBS renforce la première hypothèse.

Finalement, à côté des pharmacies et des SBS il existe d'autres canaux d'approvisionnement en matériel stérile. Ainsi, certains cantons ont mis en place des distributeurs automatiques de seringues depuis plusieurs années. Ces distributeurs sont susceptibles de prendre une place croissante dans le dispositif. Il serait dès lors intéressant de refaire un état des lieux de la situation, d'autant plus que cela avait déjà été fait en 1996.

# ZUSAMMENFASSUNG

## Einleitung

Im Rahmen des Auftrags des Bundesamtes für Gesundheit (BAG) betreffend das Überwachungssystem zur Bekämpfung von HIV/Aids in der Schweiz liess das Institut für Sozial- und Präventivmedizin der Universität in Lausanne die Entwicklung der Gesamtzahl der in der Schweiz verwendeten sterilen Spritzen zur Injektion psychotroper Substanzen abschätzen. Dabei wurde nicht unterschieden, ob es sich um kontrollierte Injektionen handelte oder nicht.

Die Gesamtzahl der in der Schweiz an Drogenabhängige abgegebenen Spritzen lässt sich anhand verschiedener Quellen schätzen:

- seit 1993 bestehendes nationales Monitoring zur Spritzenabgabe in niederschweligen Einrichtungen;
- im Jahr 1995 durchgeführte sowie in den Jahren 1997 und 2005 wiederholte nationale Befragung in Apotheke;
- Schätzung der Zahl der von Teilnehmenden am Therapieprogramm (Projekt zur Verschreibung von Betäubungsmitteln – PROVE, dann Heroingestützte Behandlung – HeGeBe) seit 1994 benutzten Spritzen.

## Methode

### Befragung der Schweizer Apotheken

Diese Befragung wurde von März bis Mai 2005 mit Hilfe eines Fragebogens auf Deutsch, Französisch und Italienisch durchgeführt, der an sämtliche Schweizer Apotheken abgegeben wurde. Die Liste der Apotheken umfasste die 1335 Mitglieder des Schweizerischen Apothekerverbandes (SAV) sowie 313 Nichtmitglieder.

Die Apotheken wurden gebeten, die durchschnittliche Zahl der Spritzen (einfache Spritzen und Flash-Boxen) zu schätzen, die den Drogenkonsumierenden in der Zeit von Oktober bis Dezember des Vorjahres (2004 für die vorliegende Befragung) jeden Monat abgegeben wurden. Darüber hinaus wurden Fragen zur Entwicklung dieses Angebots, zur Art der Abgabe und zu allfälligen Einschränkungen bei der Materialabgabe, zu Schwierigkeiten bei der Materialabgabe sowie zur Rückgabe und Entsorgung von benutztem Material gestellt.

Bezüglich der Methadonbehandlungen wurden die Apotheker nach der Zahl der sich zum Zeitpunkt der Befragung in Behandlung befindlichen Personen sowie den tatsächlichen oder befürchteten Schwierigkeiten bei der Methadonabgabe in den Apotheken befragt.

Insgesamt wurden 1250 Fragebögen zurückgeschickt; dies entspricht gesamtschweizerisch einer Rücklaufquote von 76%. Ermittelt wurden auch die Rücklaufquoten in den einzelnen Kantonen.

Die Fragebögen wurden mit dem Computerprogramm Epidata<sup>b</sup> erfasst und mit Hilfe der Software Stata Version 8.2. analysiert.

### Monitoring der niederschweligen Einrichtungen

Seit 1993 ist das IUMSP für ein nationales Monitoring der Abgabe von sterilem Injektionsmaterial an Drogenabhängige durch die niederschweligen Einrichtungen zuständig. Im Jahr 2004 wurden 43 solche Einrichtungen gezählt.

---

<sup>b</sup> [www.epidata.dk](http://www.epidata.dk)

Es wurde ein Formular zur Datenübermittlung erarbeitet und den Einrichtungen zur Verfügung gestellt. Damit können Daten über die Zahl der monatlich abgegebenen Spritzen, Nadeln und Präservative sowie der Kontakte, bei der eine Spritzenabgabe erfolgte, erfasst werden. Die Einrichtungen, die über einen Injektionsraum verfügen, erfassen sowohl die in diesem Raum verwendeten Spritzen als auch die an Drogenabhängige abgegebenen Spritzen, welche diese für Injektionen ausserhalb des Injektionsraums verwenden. Die Einrichtungen geben ihre Daten entweder monatlich oder jährlich bekannt.

## Im Rahmen der Programme zur Heroïnverschreibung verwendete Spritzen

Im Jahr 2004 nahmen 23 Therapiezentren die Heroïnverschreibung in ihr Programm auf und verabreichten die Droge an Ort und Stelle mit Spritzen. Die Programmleiter wurden im November 2005 via E-Mail kontaktiert. Dabei ging es darum, die durchschnittliche Anzahl wöchentlicher Injektionen ihrer Patienten sowie die Zahl der im letzten Jahr im Rahmen des Programms benutzten Spritzen zu erfahren. Die Jahresberichte des BAG zu den Heroïnbehandlungen lieferten Daten über die Zahl der sich am Ende jedes Kalenderjahrs in Behandlung befindenden Patienten. Die durchschnittliche Spritzenzahl konnte aufgrund von Daten geschätzt werden, die bei diesen beiden Quellen gesammelt wurden.

## Resultate und Schlussfolgerungen

### Befragung der Apotheken

Ein Grossteil der Apotheken beteiligt sich an den Materialflüssen (Materialabgabe und -entsorgung). 90% gaben Spritzen oder Flash-Boxen ab oder verkauften diese, 65% nahmen benutzte Spritzen zurück und entsorgten diese und 72% führten Methadonbehandlungen durch. In jedem Kanton gab es eine erhebliche Anzahl Apotheken, die eine oder mehrere dieser Aufgaben übernahmen.

Laut Schätzungen suchten im Jahr 2005 in der ganzen Schweiz im Schnitt täglich 2285 Drogenabhängige eine Apotheke auf, um sich mit sterilem Injektionsmaterial zu versorgen. Dies stellt einen Rückgang von 58% gegenüber dem Jahr 1997 dar, als noch 5488 Personen gezählt wurden. Gleichzeitig nahm die geschätzte Menge von Spritzen zurück, die in den Apotheken im Schnitt jeden Monat abgegeben (und meist verkauft) wurden. Diese beliefen sich auf 84'057, was einen Rückgang von 31% im Vergleich zur letzten Erhebung (122'006 im Jahr 1996) bedeutet. Dieser Rückgang war mehrheitlich auf den rückläufigen Verkauf von Flash-Boxen zurückzuführen.

Fast 58% der Apotheken gaben die Spritzen ohne jegliche Einschränkung ab (54% im Jahr 1997). 14% beschränkten die Menge (ohne Umtausch), 9% gaben die Spritzen nur im Tausch gegen bereits benutzte Spritzen ab (14% im Jahr 1997) und 28% machten ihren Entschluss vom Verhalten des jeweiligen Drogenabhängigen abhängig (21% im Jahr 1997). Insgesamt ging die rückläufige Abgabe von sterilem Injektionsmaterial mit einem (für die Injizierenden) geringeren Anreiz daher, das benutzte Material gegen neues auszutauschen. Hinzu kam, dass die Apotheken vermehrt dazu tendierten, die Abgabe vom Verhalten des Konsumenten abhängig zu machen. Dieses Phänomen war nicht in allen Kantonen gleich stark zu beobachten. Es fragt sich somit, ob dies nicht auf einen erschwerten Zugang und somit auf eine Verschlechterung des Systems der Abgabe von Injektionsmaterial durch die Apotheken hindeuten könnte.

Im Vergleich zu den Vorjahren lässt sich feststellen, dass weniger Apotheken bereit sind, die benutzte Spritzen «stets» zurückzunehmen (67% im Jahr 2005 gegenüber 78% im Jahr 1997); der Anteil der Apotheken, die nicht zu einer solchen Rücknahme bereit waren, erreichte oder überschritt die 20%-Marke. In mehreren Kantonen ist dieser Anteil deutlich im Steigen begriffen. Es entstehen also zunehmend Lücken bei der Rücknahme von benutzten Spritzen durch die Apotheken. Allerdings darf nicht vergessen werden, dass nebst den Apotheken auch andere Kanäle für die Rücknahme von benutztem Material bestehen. Dazu gehören die niederschweligen Einrichtungen sowie die in einigen Städten aufgestellten Sammelbehälter, die unter anderem in öffentlichen Toiletten zu finden sind.

Im Jahr 2005 wurde der Grossteil (86%) der benutzten Spritzen mit dem Sonderabfall oder über spezielle Stellen fachgerecht entsorgt. In fast allen Kantonen hat sich diesbezügliche Situation seit 1997 verbessert.

72% aller Apotheken führten 2005 Methadonbehandlungen durch, was gegenüber 1997 einem leichten Rückgang entspricht. Zum Zeitpunkt der Befragung waren 6934 Behandlungen im Gang. Dies entspricht im Vergleich zu 1997 einer Zunahme von 5%. Bei der Durchführung solcher Behandlungen traten bei fast drei Viertel aller Apotheken Probleme auf. Die grössten Schwierigkeiten ergaben sich bei der Zusammenarbeit mit den verschiedenen Institutionen oder den Ärzten bzw. Ärztinnen, die Behandlungen verschrieben, und deren Patientenbetreuung sowie der Informationspolitik im Zusammenhang mit den Behandlungen. Auch der Umgang mit der Kundschaft beziehungsweise den Drogenabhängigen gestaltete sich öfters problematisch. Es gab Probleme im Umgang mit den Süchtigen, Diebstähle, Einbrüche und Drohungen sowie Imageprobleme gegenüber der restlichen Kundschaft. Jede siebte Apotheke wies auf die zusätzliche Arbeitsbelastung hin, die sich durch solche Behandlungen ergab.

Auch weiterhin wurde eine grosse – wenn auch rückläufige – Menge von sterilem Injektionsmaterial von den Apotheken an Drogenabhängige abgegeben und wieder zurückgenommen. Die Bedingungen für die Durchführung solcher Tätigkeiten in den Apotheken werden jedoch laufend verschärft. Darüber hinaus führten die Apotheken eine zunehmende Zahl von Methadonbehandlungen durch. Diese «Dienstleistung» erfolgt häufig unter schwierigen Bedingungen; so wurde auf Probleme bei der Koordination mit den Stellen, die Behandlungen verschrieben, sowie den betroffenen Patienten hingewiesen. Diese Feststellungen sind Besorgnis erregend, da sie die Qualität der Leistungen und die Bereitschaft, solche Leistungen zu erbringen, tangieren.

### Allgemeine Entwicklung der Abgabe von sterilem Injektionsmaterial und Rolle der Apotheken im gesamten System

Seit Ende der Neunzigerjahre zeichnet sich allgemein eine rückläufige Entwicklung hinsichtlich der Menge von Spritzen ab, die in der Schweiz jeden Monat an Drogen injizierende Personen abgegeben werden. Im Jahr 2004 waren es rund 414'000 Spritzen im Monat. Davon entfielen 240'000 auf niederschwellige Einrichtungen und 84'000 auf Apotheken. 90'000 Spritzen wurden im Rahmen des Programms HeGeBe abgegeben. Dies ergibt für das Jahr 2004 eine jährliche Gesamtmenge von fünf Millionen Einheiten. 1996 wurde diese Menge auf 6.4 Millionen Einheiten geschätzt.

Gesamtschweizerisch stellen die niederschweligen Einrichtungen die Hauptquelle für die Versorgung der Drogen injizierenden Personen mit sterilem Injektionsmaterial dar. Diesbezüglich gibt es aber kantonal grosse Unterschiede. Im Allgemeinen entwickeln sich die niederschweligen Einrichtungen – sofern der betreffende Kanton über solche verfügt – zu den Hauptversorgungsquellen. In acht Kantonen geben diese Einrichtungen über zwei Drittel aller Spritzen ab. In zwölf anderen Kantonen sind hingegen die Apotheken die einzigen Versorgungsquellen. Auch bei der Abdeckung mit niederschweligen Einrichtungen bestehen kantonale Unterschiede. Sogar in Kantonen, die über niederschwellige Einrichtungen verfügen, können die Apotheken in gewissen Regionen zur einzigen Stelle werden, bei der sich Drogenabhängige Spritzen beschaffen. Im Gesamtsystem der Spritzenabgabe an Drogenabhängige nehmen sie somit einen wichtigen Platz ein.

Nicht nur die Apotheken geben zunehmend weniger Spritzen ab, auch bei den niederschweligen Einrichtungen ist dieses Phänomen zu beobachten. Dabei handelt es sich vermutlich weder um eine rückläufige Abdeckung durch dieses System noch um Zugangsprobleme. So ist die Zahl der niederschweligen Einrichtungen recht konstant und bei den Apotheken, die Material abgeben, ist gar eine Zunahme zu beobachten. Mögliche Hypothesen zur Erklärung des Rückgangs sind eine rückläufige Zahl von Injektionen beziehungsweise eine zunehmende Verlagerung zu anderen Konsumformen oder anderen Substanzen. Auch die Furcht vor einem zunehmenden Risiko, insbesondere bei der Verwendung von bereits benutztem Injektionsmaterial, ist als Grund nicht auszuschliessen. Es ist somit denkbar, dass die rückläufige Zahl der abgegebenen Spritzen eine Folge dieser Faktoren darstellt. Der gleichzeitig beobachtete Rückgang der Anzahl Kontakte sowohl in den Apotheken als auch in den niederschweligen Einrichtungen lässt jedoch eher auf die erste Hypothese schliessen.

Nebst den Apotheken und den niederschweligen Einrichtungen bestehen noch weitere Kanäle zur Versorgung mit sterilem Injektionsmaterial. So haben verschiedene Kantone seit einigen Jahren Spritzenautomaten eingerichtet. Diese scheinen im System zunehmend an Bedeutung zu gewinnen. Es wäre somit interessant, eine erneute Standortbestimmung durchzuführen – umso mehr, da eine solche bereits 1996 durchgeführt worden ist.

# 1 INTRODUCTION

Dès l'apparition de l'épidémie du sida, de nouvelles stratégies d'aide, basées sur le concept de réduction des risques liés à la consommation de drogues, se sont mises en place en Suisse<sup>1</sup>. Ces stratégies ont pour objectif "de permettre aux personnes toxicomanes de traverser et de survivre à la phase de consommation avec un minimum d'atteintes sur les plans physique, psychique et social, ceci afin de préserver et d'améliorer leurs chances d'une sortie ultérieure"<sup>2</sup>.

Les premiers projets concernant la réduction des risques ont vu le jour en Suisse à la fin des années 80 avec la mise à disposition gratuite de matériel d'injection stérile dans les structures à bas seuil d'accessibilité (SBS) avec ou sans lieu d'injection<sup>c</sup> dans quelques villes suisses alémaniques. Ces structures, faciles d'accès, visent à maintenir l'état de santé des consommateurs de drogues en phase active de toxicodépendance qui ne sont pas encore prêts à entreprendre un traitement ou qui sont en phase de rechute. Quelques cantons disposent également de distributeurs automatiques de matériel d'injection. Certains programmes de traitement mettent aussi à disposition de leurs clients des seringues, en particulier les programmes de prescription de stupéfiants sous contrôle médical (PROVE puis HeGeBe) .

C'est aussi durant la deuxième partie des années 1980 que les seringues ont été progressivement mises en vente libre dans les pharmacies de toute la Suisse. Elles jouent un rôle non négligeable dans le domaine de la réduction des risques avec la vente et la distribution de matériel d'injection stérile aux consommateurs de drogues, particulièrement dans les cantons ne disposant pas de structure à bas seuil ou n'en disposant que d'une.

Dans le cadre de notre mandat avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), nous essayons d'estimer l'évolution du nombre total de seringues utilisées en Suisse à des fins d'injection de substances psychotropes, que ces injections soient contrôlées ou non. C'est pourquoi nous avons choisi d'intégrer les données concernant le matériel utilisé dans les programmes HeGeBe.

Ainsi, pour estimer le nombre total de seringues distribuées en Suisse à des personnes toxicomanes, on dispose de différentes sources :

- le monitoring national de la distribution de seringues dans les structures à bas seuil qui existe depuis 1993<sup>3,4</sup> ;
- l'enquête nationale auprès des pharmacies réalisée en 1995<sup>6</sup>, répétée en 1997<sup>7</sup> et en 2005 (enquête actuelle) ;
- une étude ponctuelle sur les distributeurs automatiques en 1996<sup>5</sup> ;
- l'estimation du nombre de seringues utilisées par les participants du programme (PROVE puis HeGeBe) depuis 1994.

L'étude auprès des pharmacies - maintenant intégrée dans le dispositif de surveillance de deuxième génération pour la surveillance du VIH/Sida en Suisse<sup>8</sup> - est réitérée en 2005 afin d'actualiser cette partie de l'information sur la remise/vente<sup>d</sup> de matériel d'injection stérile.

L'étude fournit des informations sur :

- les flux de matériel stérile (vente ou remise de matériel d'injection stérile aux personnes toxicomanes) ;
- la dispensation de traitements à la méthadone ;

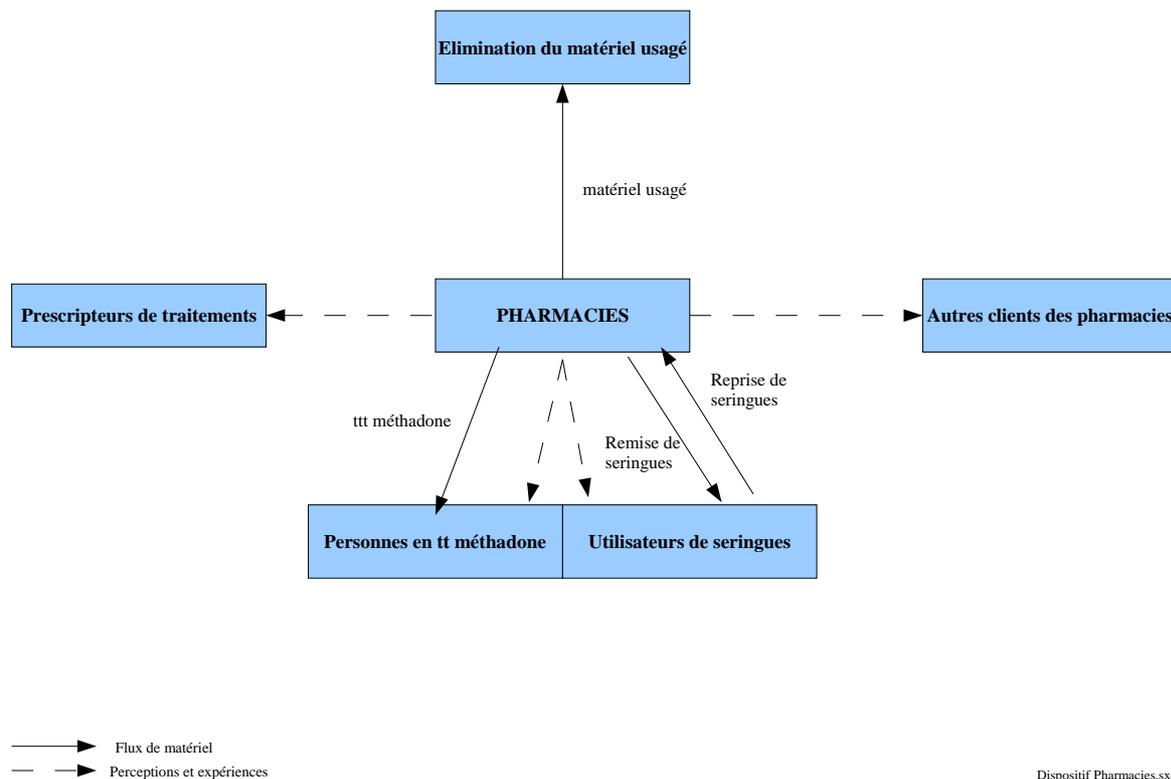
---

<sup>c</sup> Le local d'injection est un lieu où les consommateurs peuvent s'injecter, dans de bonnes conditions d'hygiène et en toute tranquillité, leurs propres substances obtenues sur le marché noir.

<sup>d</sup> Pour faciliter la lecture, on parlera ici de « remise » de seringues comme un terme générique, que ces seringues soient vendues (le plus souvent) dans les pharmacies ou remises gratuitement dans les structures à bas-seuil.

- les perceptions et expériences concernant les difficultés ressenties ou possibles liées aux contacts avec les personnes toxicomanes ou en traitement et avec les prescripteurs de traitement ;
- les problèmes éventuels pour le reste de leur clientèle (Figure 1).

**Figure 1** Eléments d'information sur la remise de matériel d'injection et la dispensation de traitements à la méthadone par les pharmacies fournis par l'étude Pharmacies 2005



L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) de Lausanne a été mandaté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), dans le cadre du Système de suivi de la stratégie de lutte contre le VIH/Sida en Suisse, 2004-2008<sup>9</sup>, pour renouveler en 2005 l'enquête nationale auprès des pharmacies sur la vente de matériel stérile et les traitements à la méthadone en officine pour des personnes toxicomanes (n° de contrat 04.000158/2.24.01.-744). Le présent rapport porte sur les résultats de cette étude, ainsi que sur les résultats du monitoring des autres sources d'approvisionnement (structures à bas-seuil (SBS) et programme de prescription médicale d'héroïne (HeGeBe)) dans le but de mettre en perspective le rôle des pharmacies dans le dispositif global de remise de matériel stérile aux consommateurs de drogue par injection.

Après l'introduction, le chapitre deux traite de la méthode adoptée d'une part pour l'enquête pharmacies et d'autre part pour le monitoring des SBS et du programme HeGeBe. Les résultats de l'enquête pharmacies, pour la Suisse et pour les cantons, sont présentés dans le chapitre trois qui comprend deux sections : la vente de matériel stérile (volume, évolution, restrictions, difficultés et récupération) et les traitements à la méthadone (nombre de personnes concernées et difficultés rencontrées par les pharmacies). Le chapitre quatre porte sur les résultats des autres sources d'approvisionnement et comprend trois volets : la remise de matériel par les SBS, le matériel mis à disposition dans le cadre du programme HeGeBe, enfin un troisième volet sur l'évolution du volume annuel total de matériel d'injection à disposition des

consommateurs de drogues en Suisse. Un chapitre de conclusion tire les enseignements de ces différentes sources de données. Dans les annexes figurent diverses informations techniques.

Le rapport complet avec les résultats pour la Suisse pourra être téléchargé à l'adresse [www.iumsp.ch](http://www.iumsp.ch). Les résultats cantonaux ont fait par ailleurs l'objet d'une information spécifique pour chaque canton.

## 2 METHODE

Afin d'estimer le nombre total de seringues utilisées par des personnes toxicomanes en Suisse, nous avons utilisé trois outils différents : une enquête menée auprès des pharmacies en Suisse, un monitoring des structures à bas-seuil d'accès, et les seringues utilisées dans le cadre des programmes de prescription d'héroïne. L'estimation du nombre de seringues utilisées en Suisse est un indicateur indirect de l'évolution de la consommation de drogues par voie intraveineuse, c'est pourquoi nous avons inclus les programmes HeGeBe dans nos données, bien que ils fassent partie du pilier des traitements et non de la réduction des risques.

### 2.1 L'ENQUETE MENEES AUPRES DES PHARMACIES SUISES

Cette enquête a été réalisée de mars à mai 2005 à l'aide d'un questionnaire en français, allemand et italien adressé à l'ensemble des pharmacies de Suisse. La liste des pharmacies comprenait les 1'355 membres de la Société suisse de pharmaciens (SSPH) (statistique au 31.12.2004) et 313 non membres. La lettre d'introduction et le questionnaire qui faisaient l'objet du premier envoi ont été suivis d'un rappel adressé à l'ensemble des pharmacies. Le premier envoi comprenait également une lettre d'accompagnement de la SSPH adressée à ses membres et les encourageant à répondre à l'étude. Dans le questionnaire (Annexe 6.2), les deux grands thèmes abordés étaient la remise de matériel stérile et les traitements à la méthadone, ainsi que les perceptions et expériences y relatives.

Plus spécifiquement, concernant la remise de matériel stérile, il était demandé aux pharmacies d'estimer le nombre moyen mensuel de seringues (seringues simples et boîtes Flash) vendues aux consommateurs de drogues pour la période d'octobre à décembre de l'année précédente (2004 pour la présente enquête). Des questions portaient également sur l'évolution de cette demande, sur le mode de remise et sur d'éventuelles restrictions dans la remise de matériel, sur les difficultés rapportées dans la remise de matériel et enfin sur le retour et l'élimination du matériel usagé.

Concernant les traitements à la méthadone, on demandait aux pharmacies le nombre de personne en traitement au moment de l'enquête, ainsi que les difficultés rencontrées ou qu'ils craignaient rencontrer par rapport à la dispensation de méthadone dans leur officine.

1250 questionnaires remplis ont été retournés, soit un taux de participation de 76% au niveau national. Les taux de réponse par cantons sont également élevés (Annexe 6.1).

Les questionnaires ont été saisis sur Epidata<sup>e</sup>, puis analysés à l'aide du logiciel Stata version 8.2e. Un certain nombre de décisions ont été prises au niveau de l'analyse, concernant par exemple certains modes de calculs. Elles sont présentées dans le tableau en Annexe 6.3. Les différents fichiers utilisés par l'étude sont mentionnés dans l'Annexe 6.4.

Les résultats présentent les réponses obtenues par canton et pour l'ensemble de la Suisse. Là où c'était possible, pour permettre la comparaison avec 1997 où cette méthode avait été utilisée, on a également effectué une estimation des totaux (par exemple, nombre total de toxicomanes, nombre total de seringues) par extrapolation en tenant compte du taux de participation, sous l'hypothèse que les non-participants ne diffèrent pas significativement des participants. Mentionnons que les moyennes et les pourcentages ne sont pas affectés par cette opération.

### 2.2 LE MONITORING DES STRUCTURES A BAS-SEUIL

Depuis 1993, l'IUMSP est responsable d'un monitoring national de la mise à disposition de matériel d'injection stérile par les SBS aux personnes toxicomanes. Ce monitoring intègre les structures pour les-

---

<sup>e</sup> [www.epidata.dk](http://www.epidata.dk).

quelles la remise de matériel stérile représente une part essentielle des activités. De fait, ce sont les structures qui remettent les volumes de seringues les plus importants en Suisse. En 2004, ces structures étaient au nombre de 43.

Une fiche de transmission de données a été élaborée et proposée aux structures (cf. Annexe 6.5). Elle permet de réunir des données concernant non seulement le nombre de seringues remises au cours de chaque mois, mais aussi le nombre d'aiguilles et de préservatifs distribués, ainsi que le nombre de contacts ayant occasionné une remise de seringues. Lorsque les structures possèdent un local d'injection, elles comptabilisent autant les seringues utilisées à l'intérieur du local que les seringues remises aux toxicomanes qui les utilisent pour des injections faites à l'extérieur du local. Les structures transmettent leurs données soit mensuellement, soit annuellement.

Dans le sous-chapitre concernant l'évolution de la situation dans les cantons, les données utilisées sont des données annuelles. En revanche, dès le moment où une comparaison est établie entre la situation dans les structures bas-seuil et les pharmacies, ce sont des données mensuelles qui sont prises en compte, ceci afin de garder une cohérence avec ce qui est présenté dans les résultats de l'enquête menée dans les pharmacies.

### 2.3 LES SERINGUES UTILISEES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE PRESCRIPTION MEDICALE D'HEROÏNE

En 2004, ce sont 23 centres de traitement qui ont intégré la prescription d'héroïne dans leur pratique et qui remettent le produit injecté sur place dans des seringues. Les responsables de ces programmes ont été contactés par courrier électronique au mois de novembre 2005. Il s'agissait de connaître précisément le nombre d'injection hebdomadaire moyen de leurs patients, ainsi que le nombre de seringues utilisées dans le cadre du programme au cours de la dernière année. Les rapports annuels de l'OFSP sur les traitements d'héroïne ont fourni les données sur le nombre de patients en traitement à la fin de chaque année civile. Le nombre moyen de seringues a ainsi pu être estimé sur la base des données récoltées auprès de ces deux sources.

## 3 RESULTATS DE L'ENQUETE MENEES EN PHARMACIE

### 3.1 LE MATERIEL STERILE

#### 3.1.1 Les pharmacies concernées

Pour l'ensemble du pays, 90% des pharmacies vendent ou remettent du matériel d'injection stérile à des personnes toxicomanes en 2005 (Tableau 1). Dans la plupart des cantons, cette proportion est égale ou supérieure à 75%, les exceptions étant AR, AI, SZ, et VS. Globalement on a observé une diminution de la population de pharmacies remettant du matériel stérile, à l'exception de quelques cantons où celle-ci est stable, voire en légère augmentation. Il s'agit respectivement des cantons de BL, BS, GL, NW, OW, SG, ZG et des canton GR, SH, UR, VS et ZH. Au niveau de la Suisse, cette évolution se traduit par une diminution de 3% des pharmacies concernées par la remise de matériel stérile.

**Tableau 1** Répartition des pharmacies pratiquant la remise de matériel d'injection stérile à des personnes toxicomanes, par canton, 1997-2005

Cantons	Pharmacies remettant du matériel en 1997		Pharmacies remettant du matériel en 2005		Evolution 1997-2005
	n	%	n	%	%
AG	74	97	79	94	-3
AR	0	0	2	40	np
AI	1	100	2	67	-33
BL	22	100	28	100	0
BS	55	100	58	100	0
BE	105	95	120	92	-3
FR	43	93	38	75	-18
GE	84	98	114	93	-5
GL	3	100	2	100	0
GR	19	83	27	84	1
JU	13	93	16	89	-4
LU	25	100	24	89	-11
NE	44	100	43	96	-4
NW	2	100	1	100	0
OW	1	100	1	100	0
SH	7	86	11	92	6
SZ	7	78	6	67	-11
SO	18	100	18	95	-5
SG	34	100	36	100	0
TI	99	98	127	90	-8
TG	18	100	16	100	0
UR	2	67	1	100	33
VS	41	63	52	67	4

Cantons	Pharmacies remettant du matériel en 1997		Pharmacies remettant du matériel en 2005		Evolution 1997-2005
	n	%	n	%	%
VD	144	88	143	85	-3
ZG	9	100	11	100	0
ZH	131	94	145	97	3
<b>SUISSE</b>	<b>1'001</b>	<b>93</b>	<b>1'121</b>	<b>90</b>	<b>-3</b>

np : non pertinent.

### 3.1.2 Le nombre de toxicomanes en pharmacie

Le nombre total de personnes toxicomanes qui entrent chaque jour en pharmacie pour chercher du matériel stérile a été estimé pour l'ensemble de la Suisse à 2'285 personnes (5'488 personnes en 1997). Ceci représente une moyenne de 1.4 personnes (3.7 en 1997) par jour par pharmacie<sup>f</sup> concernée.

Le Tableau 2 présente les moyennes et totaux estimés par canton ainsi que l'évolution entre 1996 et 2005. Six cantons (BS, BE, GE, TI, VD, ZH) voient plus de 100 personnes toxicomanes par jour entrer dans une pharmacie pour s'approvisionner en matériel stérile. En 1996, 14 cantons connaissaient cette situation. En moyenne, le nombre de personnes a baissé de 58%. Dans plusieurs cantons (AG, BL, BE, GL, NE, NW, SZ, TG), cette baisse a atteint ou dépassé 75%. Seuls 3 cantons (AR, GR, SH) ont connu un accroissement, qui dans chaque cas, concerne moins de 50 personnes.

**Tableau 2** Nombre de toxicomanes entrant en pharmacie chaque jour pour chercher du matériel d'injection stérile, par canton, 1996-2004

Cantons	Moyenne par pharmacie <sup>1</sup>		Total estimé <sup>2</sup> pour le canton		Evolution
	1996	2004	1996	2004	1996-2004 (%)
AG	3.8	0.8	403	88	-78
AR	0	0.4	0	2	Np
AI	0	0	0	0	np
BL	7	1	238	35	-85
BS	4.4	1.9	302	130	-57
BE	5.8	1.2	977	205	-79
FR	0.5	0.4	33	26	-21
GE	2.3	1.2	273	205	-25
GL	4	0	12	0	-100
GR	0.7	1.2	23	44	91
JU	8.2	0.4	131	77	-41
LU	4.9	2.1	157	65	-59
NE	3.7	0.9	195	45	-77
NW	10	0	40	0	-100
OW	0	0	0	0	np
SH	1	1.3	14	17	21
SZ	0.6	0	6	0	-100

<sup>f</sup> La réponse "moins d'une personne par jour" a été codée zéro.

Cantons	Moyenne par pharmacie <sup>1</sup>		Total estimé <sup>2</sup> pour le canton		Evolution
	1996	2004	1996	2004	1996-2004 (%)
SO	5.4	3.4	156	92	-41
SG	3.8	1	175	49	-72
TI	3.6	1.2	480	212	-56
TG	2.7	1.2	683	24	-96
UR	2.3	0	14	0	-100
VS	0.6	0.4	55	46	-16
VD	3.3	1.3	683	301	-56
ZG	2.3	1.7	30	24	-20
ZH	5.3	3.1	1'113	667	-40
<b>Suisse</b>	<b>3.7</b>	<b>1.4</b>	<b>5'488</b>	<b>2'285</b>	<b>-58</b>

<sup>1</sup> Pour les pharmacies qui vendent ou remettent du matériel stérile.

<sup>2</sup> Le total est estimé sur la base du taux de réponse et l'estimation pour la Suisse est la somme des estimations cantonales.

\* np : non pertinent.

### 3.1.3 Le volume de matériel stérile vendu ou remis en pharmacies

Afin d'estimer le nombre total de seringues remises en pharmacies, on a calculé le nombre moyen mensuel de seringues distribuées par les pharmacies<sup>§</sup> qui ont répondu au questionnaire. Ce total estimé a ensuite été ajusté au taux de réponse de chaque canton.

La moyenne, la médiane et les autres caractéristiques statistiques de la distribution pour l'ensemble des pharmacies sont présentées dans le Tableau 3 et le Tableau 4.

**Tableau 3** Remise de seringues par mois en pharmacie, Suisse 1996-2004

	1996	2004
Nb total de seringues <sup>1</sup>	31'837 <sup>2</sup>	32'528
Somme totale estimée du nombre de seringues remises (calculé sur la base du taux de réponse dans chaque canton)	43'613	42'195
Moyenne non ajustée	31.3	26.7
Percentile 25	1	0
Médiane	10	3
Percentile 75	25	15

<sup>1</sup> Nombre total de seringues vendues dans les pharmacies qui ont répondu au questionnaire.

<sup>2</sup> Ce total est calculé sur la base de la somme totale estimée et du taux de participation total.

<sup>§</sup> Nombre moyen de seringues vendues par mois, additionné à celles vendues dans les boîtes Flash (nombre de boîtes multiplié par deux).

**Tableau 4** Vente de boîtes Flash par mois en pharmacie, Suisse 1996-2004

	1996	2004
Nb total de boîtes Flash <sup>1</sup>	28'613 <sup>2</sup>	15'600
Somme totale estimée du nombre de boîtes Flash (calculé sur la base du taux de réponse dans chaque canton)	39'196	20'930
Moyenne non ajustée	26.3	12.6
Percentile 25	3	1
Médiane	10	4
Percentile 75	25	10

<sup>1</sup> Nombre total de boîtes Flash vendues dans les pharmacies qui ont répondu au questionnaire.

<sup>2</sup> Ce total est calculé sur la base de la somme totale estimée et du taux de participation total.

Les trois-quarts des pharmacies vendent ou remettent peu de matériel d'injection : 15 seringues, respectivement 10 boîtes Flash, ou moins par mois.

On estime que le nombre total de seringues (seringues simples + boîtes Flash contenant 2 seringues) remises en pharmacies était de 84'056 par mois en 2004 (122'006 en 1996). Il s'agit d'une moyenne mensuelle calculée sur la base de l'estimation du dernier trimestre 2004 (octobre-décembre). Par rapport à la situation en 1996, cela représente une diminution importante de 31%. Plusieurs des cantons qui distribuaient au moins 1'000 seringues en 1996 ont connu une baisse de 40% ou plus : BL, BS, BE, GR, JU, NE, TG.

Cette diminution est due pour l'essentiel à une diminution des ventes de boîtes Flash. Globalement, seuls les cantons d'AR, AI, GR, SH, TI, UR et ZG voient leur nombre total de seringues distribuées en 2004 augmenter par rapport à 1996 ; pour les autres cantons c'est une diminution parfois très importante qui est relevée (Tableau 5).

**Tableau 5** Estimation du nombre total de seringues simples et de boîtes "Flash+" vendues en moyenne chaque mois<sup>1</sup> aux toxicomanes par les pharmacies, en Suisse et par cantons (taux estimés sur la base du taux de réponse) 1996-2004

Cantons	Seringues simples/mois en pharmacies		Boîtes Flash/mois en pharmacies		Total seringues/mois		Variation (%) 1996-2004
	1996	2004	1996*	2004	1996	2004	
AG	1'330	1'915	1'759	1'070	4'848	4'054	-16
AR	0	545	0	19	0	583	<sup>2</sup> np
AI	0	10	1	0	2	10	400
BL	1'715	936	708	179	3'131	1'293	-59
BS	4'744	3'333	1'643	529	8'030	4'391	-45
BE	5'095	5'737	8'417	3'323	21'929	12'383	-44
FR	386	425	657	343	1'700	1'112	-35
GE	3'815	2'819	1'967	1'774	7'749	6'368	-18
GL	125	0	181	21	487	42	-91
GR	1'941	3'140	219	176	2'380	3'492	47
JU	224	137	422	73	1'067	283	-73
LU	6'486	3'849	784	785	8'055	5'419	-33
NE	3'498	1'230	407	391	4'312	2'012	-53
NW	230	30	71	4	372	38	-90

Cantons	Seringues simples/mois en pharmacies		Boîtes Flash/mois en pharmacies		Total seringues/mois		Variation (%)
	1996	2004	1996*	2004	1996	2004	1996-2004
OW	200	30	10	18	220	66	-70
SH	91	260	135	191	361	641	78
SZ	84	29	135	56	356	141	-60
SO	1'305	2'134	1'386	638	4'076	3'411	-16
SG	1'012	1'059	1'318	696	3'648	2'451	-33
TI	1'259	3'375	3'449	2'048	8'158	7'471	-8
TG	1'220	503	599	345	2'417	1'193	-51
UR	260	40	96	4	452	48	-89
VS	393	415	354	536	1'102	1'487	35
VD	4'202	2'822	5'670	3'532	15'542	9'886	-36
ZG	279	606	195	172	669	949	42
ZH	3'717	6'815	8'613	4'009	20'943	14'833	-29
<b>Total Suisse</b>	<b>43'611</b>	<b>42'195</b>	<b>39'196</b>	<b>20'930</b>	<b>122'006</b>	<b>84'057</b>	<b>-31</b>

<sup>1</sup> Estimation faite sur la base des trois derniers mois de 2004.

<sup>2</sup> np = non pertinent.

\* Sont compris ici les boîtes Flash et les Safety Set. Chaque boîte Flash contient 2 seringues.

### 3.1.4 L'évolution de la demande en matériel stérile vendu en pharmacies

On a demandé aux pharmacies comment a évolué la demande de seringues depuis le début des années 2000. Suite à une erreur de traduction, la question de l'évolution de la demande portait sur les seringues dans les questionnaires en français et sur les boîtes Flash dans les questionnaires en allemand et en italien. Pour cette raison, ces informations sont présentées dans deux tableaux séparés.

S'agissant des seringues, sur la base des questionnaires en langue française, les pharmacies rapportent une stabilité (42%) ou un recul (41%) de cette demande (Tableau 6). Seuls 14% de l'ensemble de ces répondants estiment que la demande en seringues a augmenté.

**Tableau 6** "Comment a évolué la demande de seringues depuis le début des années 2000 ?"<sup>1</sup>

Cantons	Augmente		Recule		Stable		Non réponse	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005
	%	%	%	%	%	%	%	%
BE	17	17	24	75	52	8	7	0
FR	28	16	13	33	50	49	9	0
GE	10	11	41	46	47	41	2	2
JU	61	0	38	56	0	39	0	6
NE	27	16	25	56	43	24	5	4
VS	11	16	23	28	62	50	5	5
VD	20	15	34	37	39	46	7	2
<b>Ensemble</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>36</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>42</b>	<b>7</b>	<b>2</b>

<sup>1</sup> Question posée seulement dans les questionnaires en français. Pour 1997 la période de référence est fin 1994 (date de la précédente enquête).

Pour ce qui est des boîtes Flash, 43% estiment que la demande a diminué, 36% qu'elle est restée stable et seuls 19% jugent que cette demande a augmenté (Tableau 7).

**Tableau 7** "Comment a évolué la demande de boîtes Flash depuis le début des années 2000 ?" <sup>1</sup>

Cantons	Augmente		Reculé		Stable		Non réponse	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005
	%	%	%	%	%	%	%	%
AG	60	26	9	39	28	35	3	0
AR	0	0	0	20	0	40	0	40
AI	0	0	0	100	100	0	0	0
BL	50	7	14	64	32	29	5	0
BS	54	17	13	50	27	29	6	3
BE	49	15	18	47	28	34	5	4
FR	56	13	33	63	11	13	0	13
GL	33	0	67	50	0	50	0	0
GR	57	16	10	26	29	52	5	6
LU	48	11	24	37	24	52	4	0
NW	100	0	0	0	0	100	0	0
OW	0	0	0	100	0	0	0	0
SH	14	17	43	42	43	42	0	0
SZ	38	11	25	44	38	44	0	0
SO	53	32	20	47	20	21	7	0
SG	52	31	19	36	26	33	3	0
TI	53	16	11	40	31	41	5	3
TG	72	13	6	63	17	25	6	0
UR	33	0	0	100	33	0	33	0
VS	25	30	11	25	61	35	2	10
ZG	56	36	33	36	11	27	0	0
ZH	61	25	12	39	23	35	4	1
<b>Ensemble Suisse</b>	<b>50</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>42</b>	<b>30</b>	<b>36</b>	<b>4</b>	<b>3</b>

<sup>1</sup> Question posée seulement dans les questionnaires en allemand et en italien.

<sup>2</sup> Pour 1997 la période de référence est fin 1994 (date de la précédente enquête).

### 3.1.5 Le mode de remise du matériel stérile et les restrictions éventuelles

La majorité des pharmacies (87%) vendent toujours le matériel stérile (Tableau 8), ce qui représente une légère augmentation par rapport à 1996 (76%) ; seuls 10% le donnent gratuitement en échange de seringues usagées (13% en 1996).

**Tableau 8** Mode de remise : Vente ou distribution des seringues, par canton, 1997-2005

Cantons	Vente		Remise gratuite en échange de seringues usagées		Distribution toujours gratuite		Non réponse	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005
	%	%	%	%	%	%	%	%
AG	78	93	16	4	5	4	5	0
AR	0	100	0	0	0	0	100	0
AI	0	100	0	0	100	0	0	0
BL	68	85	32	7	0	0	0	7
BS	49	69	51	31	0	0	0	0
BE	70	79	19	15	3	4	8	3
FR	70	96	11	0	0	4	20	0
GE	98	99	1	1	1	0	0	0
GL	100	0	0	0	0	0	0	0
GR	26	43	70	57	4	0	0	0
JU	71	100	21	0	0	0	7	0
LU	20	26	60	65	16	4	4	4
NE	93	95	7	5	0	0	0	0
NW	0	0	50	100	50	0	0	0
OW	100	100	0	0	0	0	0	0
SH	50	90	13	10	0	0	38	0
SZ	78	100	11	0	0	0	11	0
SO	83	86	11	14	0	0	6	0
SG	79	93	6	0	3	7	12	0
TI	80	97	2	1	4	1	14	1
TG	78	100	0	0	0	0	22	0
UR	100	100	0	0	0	0	0	0
VS	63	54	12	23	8	21	17	3
VD	91	91	2	7	2	1	5	0
ZG	100	100	0	0	0	0	0	0
ZH	82	96	3	2	3	0	12	3
<b>SUISSE</b>	<b>76</b>	<b>86</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>1</b>

Le questionnaire proposait une série d'items quant aux éventuelles restrictions imposées lors de la remise de matériel stérile (plusieurs réponses étaient possibles). D'une manière générale, en 2005 les pharmacies posent un peu moins de restrictions qu'en 1997, puisque 58% des pharmacies ne mettent aucune condition (54% en 1997). Ils sont toutefois 51% à en mettre : 28% (21% en 1997) prennent une décision en fonction de l'attitude ou du comportement du toxicomane, et c'est le cas dans pratiquement tous les cantons, avec parfois des augmentations importantes, comme dans les cantons de BE (13% en 1997, 28% en 2005), du VS (29% en 1997, 40% en 2005), VD (30% en 1997, 46% en 2005) et de ZH (14% en 1997, 22% en 2005); 14% (idem en 1997) limitent le nombre de seringues par toxicomane et 9% (14% en 1997) ne remettent des seringues qu'en échange de seringues usagées. Dans les cantons de FR, GE, NE, VS et VD cette baisse est importante. Théoriquement, en pharmacies les seringues devraient être vendues sans aucune restriction. Or on constate que ce n'est pas le cas. Dans la plupart des cantons une proportion importante de pharmacies continuent à imposer des restrictions lors de la remise de seringues.

**Tableau 9** Restrictions imposées lors de la remise de seringues

Cantons	Pas de restrictions		Limite le nombre de seringues		Remet seulement en échange de seringues usagées		Décide en fonction de l'attitude et du comportement de la personne		Autres restrictions	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
AG	66	59	17	22	7	4	18	26	7	4
AR	0	50	0	0	0	0	0	50	0	0
AI	0	100	0	0	0	0	100	0	0	0
BL	77	59	14	11	5	7	5	26	0	4
BS	64	80	11	4	9	4	9	10	9	10
BE	54	59	15	16	7	6	13	28	13	4
FR	48	48	11	4	26	13	24	35	9	9
GE	33	43	23	12	22	12	40	43	9	13
GL	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GR	65	57	9	13	22	26	22	17	0	13
JU	43	70	7	0	21	0	43	30	7	0
LU	76	61	20	4	4	9	4	22	4	0
NE	7	11	23	18	82	53	39	50	2	8
NW	100	100	0	0	0	0	0	0	50	0
OW	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0
SH	63	80	13	0	0	0	13	20	13	10
SZ	56	80	11	20	11	0	0	0	11	0
SO	56	64	39	14	17	14	17	14	0	0
SG	71	74	9	11	0	4	21	22	6	0
TI	64	79	18	14	1	0	11	16	7	3
TG	72	75	6	8	0	8	6	8	6	0
UR	33	100	0	0	33	100	0	0	0	0
VS	35	33	11	25	23	30	29	40	5	8
VD	50	51	9	17	20	7	30	46	12	3
ZG	67	64	33	18	0	0	22	18	0	9
ZH	63	66	12	14	5	1	14	22	11	4
<b>SUISSE</b>	<b>54</b>	<b>58</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>6</b>

Note : plusieurs réponses étaient possibles.

### 3.1.6 Les difficultés relatives à la remise de matériel stérile

Dans l'enquête 2005, une nouvelle question a été introduite concernant les difficultés rencontrées par les pharmacies en lien avec la remise de matériel stérile<sup>h</sup>. Pour une large majorité de pharmacies (72%) la remise de matériel stérile ne pose aucun problème. Les principales difficultés rapportées par les pharmacies sont les suivantes : un problème d'image par rapport au reste de la clientèle est mentionné le plus fréquemment (17%) ; viennent ensuite les problèmes de contacts avec les toxicomanes et de vols (10%), ainsi que les cambriolages et autres menaces (10%) et enfin pour 8% des répondants un problème éthique.

<sup>h</sup> Plusieurs réponses étaient possibles.

Le Tableau 10 présente les résultats par cantons. Il fait apparaître que dans certains cantons les difficultés ne sont pas négligeables. Ainsi, les cantons dans lesquels les problèmes sont relativement plus fréquents sont les suivants : pour les problèmes d'image par rapport au reste de la clientèle : BE, FR, SO, SG, SH et ZG ; pour les problèmes de contacts avec les toxicomanes : FR et VD ; pour les vols, cambriolages et autres menaces : FR, SO, LU ; pour des problèmes éthiques : JU. Relevons que les cantons de BE, FR, JU, SH, SO, SG et VD ont les plus faibles proportions de pharmacies ne rapportant 'aucun problème'.

**Tableau 10** Les difficultés liées à la remise de matériel stérile 2005

Cantons	Aucun problème	Problème d'image par rapport au reste de la clientèle	Problème de contact avec les toxicomanes	Vols, cambriolages et autres menaces	Problème éthique	Autres difficultés
	%	%	%	%	%	%
AG	77	10	10	4	6	10
AR	60	0	0	0	0	0
AI	33	0	0	0	0	33
BL	82	14	11	0	7	0
BS	83	14	4	10	7	2
BE	69	24	8	10	6	5
FR	59	20	24	22	10	2
GE	78	14	14	14	10	3
GL	50	0	0	0	0	0
GR	81	13	9	6	3	0
JU	67	17	11	11	22	0
LU	74	15	4	19	0	4
NE	76	18	16	9	4	7
NW	100	0	0	0	0	0
OW	100	0	0	0	0	0
SH	67	33	0	17	0	8
SZ	89	11	0	11	0	0
SO	74	32	5	21	21	11
SG	69	22	8	8	0	0
TI	74	13	6	4	3	4
TG	81	6	6	0	13	6
UR	100	0	0	0	0	0
VS	71	12	8	8	13	4
VD	61	19	17	11	18	4
ZG	82	27	0	9	18	0
ZH	75	20	6	11	7	5
<b>SUISSE</b>	<b>72</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>4</b>

Note : plusieurs réponses étaient possibles.

### 3.1.7 Le retour et l'élimination du matériel usagé

Trois dimensions du retour du matériel usagé ont été examinées : la reprise de matériel, éventuellement sous conditions, le nombre de seringues récupérées, et le mode d'élimination du matériel usagé.

Concernant la reprise des seringues usagées (Tableau 11), on relève une diminution du nombre de pharmacies qui disent toujours reprendre le matériel utilisé (67% en 2005 contre 78% en 1997) et 9% ne reprennent les seringues que dans certaines conditions (5% en 1997), 10% ne reprennent pas, sauf exception et 8% ne reprennent jamais. Il faut relever que 4% des pharmacies ont précisé ne pas avoir de demandes de récupération de matériel usagé. Ce sont ainsi 17'848 seringues (Tableau 12) qui sont récupérées chaque mois (estimation basée sur les trois derniers mois de 2004, total ajusté au taux de participation).

Concernant les refus de reprise de matériel usagé (total des 'jamais de reprise' et 'non sauf exception'), on note que dans plusieurs cantons, la proportion de pharmacies refusant cette reprise atteint ou dépasse 20% : AG, BL, BS, SH, SZ, SO, SG, TI, TG, ZG, ZH. Dans certains de ces cantons, l'augmentation des refus par rapport à 1997 est importante : AG, BL, BS, SZ, TG, ZG, ZH.

**Tableau 11** Reprise des seringues usagées en Suisse et par cantons, 1997-2005

Cantons	Toujours		Dans certaines conditions		Non sauf exception		Non jamais		Pas de demandes <sup>1</sup>		Pas concernés <sup>1</sup>		Pas de réponse	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
AG	79	52	5	17	8	20	7	6	-	5	-	0	1	0
AR	0	40	0	0	0	0	100	0	-	20	-	40	0	0
AI	100	33	0	0	0	33	0	0	-	0	-	33	0	0
BL	82	68	5	7	9	4	5	18	-	0	-	0	0	0
BS	75	66	7	7	9	10	9	16	-	2	-	0	0	0
BE	76	66	7	16	9	8	6	7	-	2	-	0	1	1
FR	93	94	4	2	0	0	2	0	-	2	-	2	0	0
GE	100	95	0	3	0	0	0	1	-	0	-	1	0	0
GL	33	100	0	0	33	0	33	0	-	0	-	0	0	0
GR	83	78	4	3	0	6	4	3	-	6	-	0	3	3
JU	93	72	0	17	0	0	0	6	-	6	-	0	7	0
LU	72	74	4	4	12	7	8	7	-	4	-	0	4	4
NE	100	98	0	0	0	0	0	0	-	0	-	2	0	0
NW	100	100	0	0	0	0	0	0	-	0	-	0	0	0
OW	100	100	0	0	0	0	0	0	-	0	-	0	0	0
SH	63	67	13	0	0	25	25	0	-	8	-	0	0	0
SZ	44	11	0	11	11	44	22	22	-	11	-	0	22	0
SO	78	53	0	21	11	16	11	5	-	0	-	5	0	0
SG	47	42	6	17	32	19	9	19	-	0	-	3	6	0
TI	33	32	14	6	14	22	34	26	-	9	-	2	6	2
TG	61	44	6	19	0	13	17	19	-	6	-	0	17	0
UR	67	100	0	0	0	0	33	0	-	0	-	0	0	0
VS	85	85	5	6	3	0	0	1	-	3	-	1	8	4
VD	96	85	2	10	1	0	0	1	-	3	-	1	1	0
ZG	56	55	22	9	11	18	0	18	-	0	-	0	11	0
ZH	75	48	8	13	9	19	6	9	-	9	-	1	2	1
<b>SUISSE</b>	<b>78</b>	<b>67</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

<sup>1</sup> Cette modalité de réponse a été introduite en 2005.

**Tableau 12** Seringues récupérées en moyenne par mois en pharmacie, Suisse 2005

Nb de pharmacies qui récupèrent des seringues usagées	623
% des pharmacies qui récupèrent des seringues parmi celles acceptant la reprise	65
Nb total de seringues récupérées <sup>1</sup>	14'121
Somme totale estimée du nombre de seringues récupérées (calculé sur la base du taux de réponse de chaque canton)	17'848
Moyenne	14.7
Percentile 25	0
Médiane	2
Percentile 75	10

<sup>1</sup> Nombre total de seringues récupérées dans les pharmacies qui ont répondu au questionnaire.

On a également posé la question du mode d'élimination des seringues usagées (Tableau 13).

Dans la plupart des cantons, les pharmacies éliminent en majorité les seringues usagées avec les déchets spéciaux. Dans 92% des pharmacies (86% en 1997), les seringues usagées sont éliminées avec les déchets spéciaux ou en les confiant à un organisme compétent<sup>i</sup> ; 6% des pharmacies (13% en 1996) les éliminent encore avec les déchets ordinaires. Des différences importantes entre cantons peuvent être mises en évidence.

Cette situation s'est améliorée par rapport à 1997. Il reste cependant quelques cantons dans lesquels une part non négligeable des pharmacies procèdent à cette élimination avec les déchets ordinaires : AG, GL, LU, SZ, SG, TG, UR, ZG, ZH. Pour certains de ces cantons cela ne concerne qu'un petit nombre de pharmacies. Relevons ici que si, en 1996, 8% des répondants se disaient non concernés par le retour de seringues usagées, plus aucune pharmacie ne donne cette réponse en 2005.

**Tableau 13** Mode d'élimination des seringues usagées

Cantons	Avec déchets ordinaires		Avec déchets spéciaux/ organisme compétent <sup>1</sup>		Autre solution		Non concerné par le retour des seringues		Pas de réponse	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
AG	22	16	57	75	8	5	7	0	7	4
AR	0	0	0	100	0	0	100	0	0	0
AI	0	0	100	100	0	0	0	0	0	0
BL	14	9	77	82	5	0	5	0	0	9
BS	5	2	85	83	0	10	9	0	0	4
BE	15	8	73	85	4	4	6	0	2	3
FR	2	2	93	92	2	4	0	0	2	2
GE	0	0	100	99	0	0	0	0	0	1
GL	67	50	0	50	0	0	33	0	0	0
GR	4	0	78	90	4	7	4	0	9	3
JU	0	0	93	94	0	6	7	0	0	0

<sup>i</sup> Les catégories "déchets spéciaux" et "organisme compétent" ont été regroupées, étant considérées comme deux étapes et non comme deux modes distincts d'élimination des seringues usagées.

Cantons	Avec déchets ordinaires		Avec déchets spéciaux/ organisme compétent <sup>1</sup>		Autre solution		Non concerné par le retour des seringues		Pas de réponse	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005	1997	2005
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
LU	56	17	32	71	4	8	8	0	0	4
NE	0	0	97	100	2	0	0	0	0	0
NW	0	0	50	100	50	0	0	0	0	0
OW	0	0	100	100	0	0	0	0	0	0
SH	0	0	63	73	0	18	25	0	13	9
SZ	0	33	44	33	11	17	44	0	0	17
SO	17	6	56	65	11	12	11	0	6	18
SG	18	11	67	75	3	11	12	0	0	4
TI	4	0	56	86	7	6	27	0	7	8
TG	33	25	34	67	0	0	17	0	17	8
UR	67	100	0	0	0	0	33	0	0	0
VS	11	7	79	87	3	0	3	0	5	7
VD	0	0	98	100	1	0	1	0	1	0
ZG	11	11	77	78	0	11	0	0	11	0
ZH	37	15	46	70	6	6	9	0	1	9
<b>Suisse</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>73</b>	<b>86</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

<sup>1</sup> Les catégories "déchets spéciaux" et "organisme compétent" ont été regroupées, étant considérées comme deux étapes et non comme deux modes distincts d'élimination des seringues usagées.

Dans certains cantons on relève une forte proportion de récupération de seringues en pharmacies ; il s'agit des cantons de BL, BS, FR, GE, GR, LU, NE, et du VS, ainsi que des petits cantons où le nombre de seringues distribuées est plus faible. Dans d'autres cantons, cette proportion est basse, c'est le cas notamment de cantons comme BE, TI, ZH ou VD où le nombre de seringues remises est important. Les seringues peuvent également être récupérées par d'autres canaux.

On a calculé le ratio entre le nombre de seringues usagées récupérées et celles remises qui est de 0.21 pour la Suisse.

**Tableau 14** Ratio des seringues récupérées en pharmacie par rapport à celles remises en pharmacie

Cantons	Nombre de seringues remises	Nombre de seringues usagées récupérées	Ratio seringues récupérées / remises
AG	4'054	279	0.07
AR	583	11	0.02
AI	10	1	0.1
BL	1'293	483	0.37
BS	4'391	1'615	0.37
BE	12'383	1'907	0.15
FR	1'112	292	0.26
GE	6'368	1'834	0.29
GL	42	10	0.24
GR	3'492	3'218	0.92
JU	283	77	0.27

Cantons	Nombre de seringues remises	Nombre de seringues usagées récupérées	Ratio seringues récupérées / remises
LU	5'419	3'257	0.60
NE	2'012	908	0.45
NW	38	20	0.53
OW	66	0	0
SH	641	88	0.14
SZ	141	1	0.01
SO	3'411	1'060	0.31
SG	2'451	72	0.03
TI	7'471	168	0.02
TG	1'193	44	0.04
UR	48	30	0.63
VS	1'487	551	0.37
VD	9'886	1'428	0.14
ZG	949	34	0.04
ZH	14'833	460	0.03
<b>SUISSE</b>	<b>84'056</b>	<b>17'848</b>	<b>0.21</b>

## 3.2 LA DISPENSATION DE TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION A LA METHADONE

### 3.2.1 Les pharmacies concernées

Pour l'ensemble du pays, 72% des pharmacies dispensent des traitements à la méthadone à des personnes toxicomanes en 2005 (Tableau 15). Dans la plupart des cantons, cette proportion est égale ou supérieure à la moyenne, les exceptions étant les cantons de FR, GE, GL, GR, LU, NE, SZ, SO, VS et ZG.

On peut noter une stabilité voire une légère augmentation de la proportion des pharmacies qui dispensent des traitements de méthadone, à l'exception des cantons d'AG, BL, JU, LU, NE, SO, UR, VD, ZG, ZH où cette proportion a diminué. Au niveau de la Suisse, cela se traduit par une augmentation de 17% du nombre de pharmacies concernées par la dispensation de traitements de méthadone à des personnes toxicomanes, mais avec une proportion semblable.

**Tableau 15** Pharmacies dispensant des traitements de substitution à la méthadone

Cantons	Pharmacies dispensant des ttt à la méthadone en 1997		Pharmacies dispensant des ttt à la méthadone en 2005		Evolution 1997-2005
	n	%	n	%	%
AG	67	88	70	83	-5
AR	0	0	4	80	80
AI	1	100	1	100	0
BL	21	95	26	93	-2
BS	42	76	44	76	0
BE	94	85	118	89	4
FR	16	35	34	67	32
GE	53	62	79	64	2

Cantons	Pharmacies dispensant des ttt à la méthadone en 1997		Pharmacies dispensant des ttt à la méthadone en 2005		Evolution 1997-2005
	n	%	n	%	%
GL	1	33	1	50	17
GR	10	43	14	44	1
JU	13	93	13	72	-21
LU	19	76	18	67	-9
NE	32	73	28	62	-11
NW	2	100	1	100	0
OW	0	0	1	100	100
SH	0	0	0	0	0
SZ	2	22	3	33	11
SO	12	67	9	47	-20
SG	26	76	29	81	5
TI	66	65	108	77	12
TG	14	78	13	81	3
UR	1	33	0	0	-33
VS	28	44	40	51	7
VD	128	79	126	75	-4
ZG	9	100	7	64	-6
ZH	112	81	115	77	-4
<b>SUISSE</b>	<b>790</b>	<b>73</b>	<b>902</b>	<b>72</b>	<b>-1</b>

### 3.2.2 Le nombre de personnes en traitement en pharmacie

Les pharmacies qui dispensent de la méthadone suivent 6934 personnes (total ajusté) au moment de l'enquête, soit une moyenne de 4.2 personnes (Tableau 16). La statistique Act-Info (Statistique des traitements à la méthadone) recensait 17'199 traitements en 2004. Mentionnons d'importants écarts entre cantons, de 0 personne en traitement en Appenzell Rhodes-intérieures ou à Schaffhouse à 1'216 personnes en traitement au total dans le canton de Berne. 24% des pharmacies suivent une à deux personnes, 35% en suivent entre trois et neuf et seules 14% des pharmacies ont plus de dix personnes en traitement. (voir Annexe 6.1)

**Tableau 16** Dispensation de traitements de méthadone en pharmacie, 1997-2005

	1997	2005
Nb total de pharmacies	1'476	1'656
Nb de pharmacies ayant répondu	1'077	1'250
Nb de pharmacies dispensant de la méthadone au moment de l'enquête		903
Nb total de personnes en traitement <sup>1</sup>	4'773	5'232
Somme totale estimée de personnes en traitement (calculé sur la base du taux de réponse par canton)	6'577	6'934
Min-max par pharmacie	0-100	0-100
Moyenne par pharmacie	4.4	4.2
Médiane	3	2

<sup>1</sup> Nombre total de personnes en traitement à la méthadone dans les pharmacies qui ont répondu au questionnaire.

**Tableau 17** Estimation du nombre total de personnes en traitement à la méthadone en pharmacie au moment de l'enquête, en Suisse et par cantons

Cantons	Nombre de personnes recevant de la méthadone en pharmacies 1997	Nombre de personnes recevant de la méthadone en pharmacies 2005	Nb total de ttt à la méthadone (Statistique Act-Info 2004)	Ratio 2005 personnes en ttt pharmacies/ ttt total (Act-Info)
AG	680	633	653	0.97
AR	0	13	79	0.17
AI	1	0	3*	0.00
BL	301	166	680	0.24
BS	265	208	958*	0.22
BE	1'025	1'216	2'555	0.48
FR	59	157	465	0.34
GE	463	331	1'551	0.21
GL	35	15	91	0.16
GR	17	47	297*	0.16
JU	120	185	118*	1.57
LU	215	207	571*	0.36
NE	158	164	709	0.23
NW	18	6	32	0.19
OW	0	3	38	0.08
SH	0	0	137	0.00
SZ	4	4	77	0.05
SO	84	126	653	0.19
SG	229	296	491*	0.60
TI	620	708	913	0.78
TG	110	128	480	0.27
UR	2	0	24*	0.00
VS	73	176	202	0.87
VD	807	981	1642	0.60
ZG	33	19	82	0.23
ZH	1'307	1'146	3'698	0.31
<b>Total SUISSE</b>	<b>6'626</b>	<b>6'934</b>	<b>17'199</b>	<b>0.40</b>

\* La statistique de 2003 a été utilisée, celle de 2004 n'étant pas disponible.

Le ratio du nombre de personnes en traitement à la méthadone en 2005 (au moment de l'enquête) par rapport au nombre total de traitements rapportés par la statistique Act-Info en 2004 (ou en 2003 quand celle de 2004 n'était pas disponible) est de 0.40 pour la Suisse.

Parmi les cantons, on distingue certains cantons pour lesquels ce ratio est inférieur à 0.20, il s'agit principalement des petits cantons : AI, SH, UR (0.00), SZ, OW, GR, AR, GL, NW, SO. Suivent une série de cantons, avec un ratio 0.20 et 0.50 : GE, BS, NE, ZG, BL, TG, ZH, FR, LU, BE, VD. Enfin, pour les cantons de VD, SG, TI, VS, AG et JU, ce ratio est nettement supérieur à 0.50.

### 3.2.3 Les difficultés rencontrées ou que les pharmacies craignent de rencontrer

De nombreuses pharmacies rapportent des problèmes en rapport avec la dispensation de traitement de substitution à la méthadone : 33% rapportent 1 seul problème, 41% en rapportent 2 ou plus, tandis que

27% n'en rapportent aucun. Parmi les difficultés<sup>i</sup> mentionnées dans le travail de dispensation (Tableau 18), le manque de suivi des patients de la part des médecins ou des institutions est la plus fréquemment mentionnée (34%), suivi du manque de collaboration avec les médecins et les institutions gérant les traitements (22%). Viennent ensuite les problèmes de vols, cambriolages et autres menaces qui concernent 17% des répondants. 16% mentionnent les problèmes de contacts avec la clientèle toxicomane, puis les problèmes d'image par rapport au reste de la clientèle et la surcharge de travail/manque de temps sont relevés par 14% des pharmacies. Enfin le manque d'information sur la gestion des traitements est reconnu comme une difficulté par 7% des répondants.

D'importantes différences entre cantons peuvent être relevées. Ainsi, dans un certain nombre de cantons - AG, BE, FR, GE, JU, NE, SO, SG, VD, ainsi que ZH - les pharmacies qui ne mentionnent aucune difficulté sont peu nombreuses ; avec une proportion parfois plus basse que la moyenne. Il faut noter qu'il s'agit en grande partie de cantons de taille importante.

C'est dans ces mêmes cantons, à quelques exceptions, que la proportion des pharmacies qui mentionnent le manque de suivi des patients, ainsi que le manque de collaboration avec les médecins et institutions est égale ou supérieure à la moyenne (AG, BL, BE, FR, GE, JU, SO, TI, TG, VD, ZG et ZH).

**Tableau 18** Difficultés rencontrées ou que les pharmacies craignent de rencontrer en lien avec la dispensation de traitements à la méthadone<sup>1</sup> en 2005

	Aucune difficulté mentionnée	Manque d'information sur la gestion des traitements	Manque de collaboration avec les médecins et institutions gérant les traitements	Manque de suivi des patients de la part des médecins/institutions	Problème d'image par rapport au reste de la clientèle	Vols, cambriolages, menaces	Problèmes de contacts avec les toxicomanes	Surcharge de travail, manque de temps	Autres difficultés
Cantons	%	%	%	%	%	%	%	%	%
AG	14	7	39	46	14	18	15	11	19
AR	60	0	20	40	0	0	0	20	0
AI	33	0	33	33	0	0	33	0	0
BL	29	7	11	36	14	14	11	21	04
BS	47	0	16	16	14	7	16	14	10
BE	24	6	27	36	21	23	11	12	15
FR	24	10	16	33	12	18	35	14	8
GE	24	16	21	33	15	14	24	19	8
GL	50	50	50	50	0	0	0	0	0
GR	44	6	22	25	19	22	9	3	3
JU	17	0	17	39	11	33	33	11	0
LU	67	4	7	11	7	19	7	4	11
NE	16	9	16	29	9	20	18	22	24
NW	0	0	0	100	0	0	0	0	0
OW	100	0	0	0	0	0	0	0	0
SH	67	0	0	0	25	8	8	0	17
SZ	78	11	0	0	11	11	11	0	0
SO	11	11	26	42	16	21	21	16	21
SG	17	3	39	39	22	17	17	17	19

<sup>i</sup> Plusieurs réponses étaient possibles.

	Aucune difficulté mentionnée	Manque d'information sur la gestion des traitements	Manque de collaboration avec les médecins et institutions gérant les traitements	Manque de suivi des patients de la part des médecins/institutions	Problème d'image par rapport au reste de la clientèle	Vols, cambriolages, menaces	Problèmes de contacts avec les toxicomanes	Surcharge de travail, manque de temps	Autres difficultés
TI	31	5	20	33	8	7	15	6	9
TG	38	0	25	38	13	25	32	19	6
UR	0	0	100	0	0	0	0	0	0
VS	30	6	19	27	10	18	17	13	8
VD	17	9	26	48	9	19	21	21	11
ZG	46	0	9	27	18	9	9	9	18
ZH	23	7	22	35	23	21	7	13	13
<b>SUISSE</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>12</b>

<sup>1</sup> Cette question n'a été introduite que dans le questionnaire de 2005. Plusieurs réponses étaient possibles.

## 4 RESULTATS DU MONITORING DE LA REMISE DE MATERIEL D'INJECTION AUX PERSONNES TOXICOMANES PAR DES STRUCTURES A BAS-SEUIL (SBS)

Les structures à bas-seuil d'accessibilité (SBS) remettant du matériel d'injection aux toxicomanes apparaissent en Suisse dès la fin des années 80 en réponse à l'épidémie du VIH/Sida. Elles font partie intégrante des politiques de réduction des risques. Ces structures n'ont qu'un minimum d'exigences vis-à-vis de leurs usagers, permettant ainsi l'accès aux plus marginalisés, souvent en phase active de consommation de drogue. Les prestations de ces structures peuvent être variables, en lien avec le contexte et la politique cantonale. Cependant, la remise de matériel stérile aux personnes consommatrices par injection est souvent une part essentielle de l'offre proposée. Le matériel d'injection est remis gratuitement lors d'un échange avec du matériel usagé. Certaines de ces structures offrent aussi un/des lieu(x) de consommation.

### 4.1 LIEUX D'APPROVISIONNEMENT EN MATERIEL STERILE POUR LES TOXICOMANES

Le nombre de structures et de projets à bas-seuil d'accessibilité en Suisse destinés entièrement ou en partie aux personnes toxicomanes s'élève à 318, selon le dernier recensement effectué en 2004 par le Bureau pour la réduction des risques (BRR). Toutefois, les structures dont l'une des prestations principales est la remise de seringues sont bien moins nombreuses. Certaines SBS sont susceptibles de faire du « dépannage », à savoir qu'elles remettent du matériel d'injection de manière tout à fait marginale, à l'instar des structures d'accueil de nuit ou *Notschlafstellen*.

Depuis 1993, l'IUMSP est responsable d'un monitoring national de la mise à disposition de matériel d'injection stérile par les SBS aux personnes toxicomanes. Ce monitoring s'appuie sur les structures principales de remise de matériel et ne prend pas en compte les structures de « dépannage ». Le nombre de structures participantes n'a que peu évolué entre 1993 et 2003. A la fin de 2003, vingt sept SBS à bas seuil d'accessibilité étaient intégrées au monitoring (vs 28 en 1993). En 2004, une mise à jour de la liste de ces structures a été effectuée, intégrant notamment les projets spécifiques pour les femmes qui se prostituent ainsi que certains automates (lorsque ceux-ci représentaient une part importante de la remise dans le canton). Ainsi, à la fin de 2004, le monitoring incluait 43 lieux d'approvisionnement<sup>k</sup>.

Ces lieux se répartissent dans treize cantons<sup>l</sup>, dont la plupart se trouvent en Suisse alémanique. Il n'y en a aucun dans la région italophone du pays. Il existe trente-trois structures d'accueil de jour, dont douze sont pourvues d'un local d'injection<sup>m</sup>. Sept structures sont en fait des bus, dont trois ciblent spécifiquement les femmes qui se prostituent. Dans le canton de Vaud, deux « structures » sont des travailleurs de rue qui remettent le matériel d'injection aux toxicomanes. Finalement, depuis 2004, les automates du canton de St Gall ont également été intégrés dans le monitoring.

### 4.2 EVOLUTION DE LA REMISE DE SERINGUES PAR LES SBS AU NIVEAU NATIONAL ET DANS LES CANTONS CONCERNES

La Figure 2 montre l'évolution générale de la remise de seringues par les SBS entre 1993 et 2004. On observe une diminution générale de la remise de matériel d'injection aux personnes toxicomanes au cours

---

<sup>k</sup> Dans la suite du texte, nous utiliserons le terme générique de « structure » (ou de SBS) pour parler des lieux d'approvisionnement en matériel stérile, qu'il s'agisse de structures « fermées », de bus ou de travailleurs de rue.

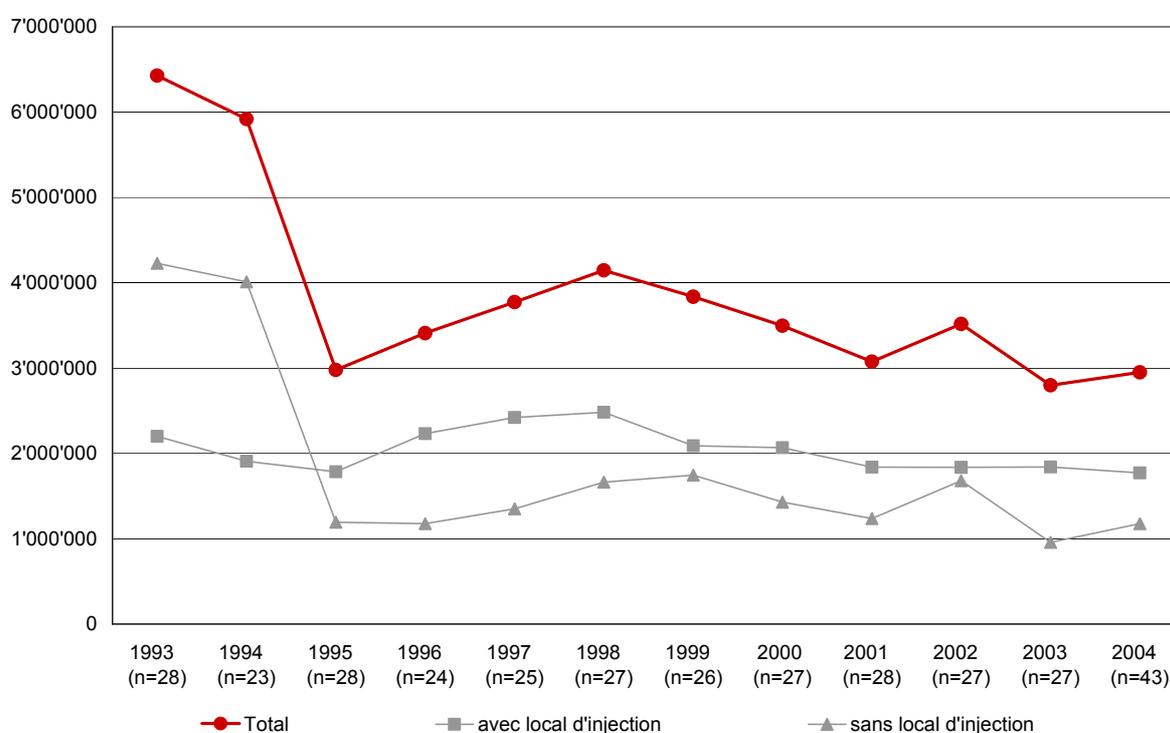
<sup>l</sup> ZH, BE, SO, BS, GE, LU, SH, SG, VD, AG, JU, GR, NE.

<sup>m</sup> Les douze locaux d'injection sont répartis dans les cantons suivants: ZH(4), BE(2), BS(3), SO(1), GE(1), SH(1).

de la période considérée. Toutefois, si cette baisse est très importante au milieu des années 90, elle est moins prononcée depuis le début des années 2000, et la distribution semble même se stabiliser en 2004.

La remise de seringues aux personnes toxicomanes dans le cadre de SBS a connu un pic important en 1993-1994 avec environ 6 millions de seringues distribuées annuellement. Il faut noter qu'à cette période certains projets remettaient du matériel stérile directement sur les scènes ouvertes telles que le Platzspitz à Zurich, ou le Letten ensuite. En 1995, avec la fermeture de ces scènes et l'entrée massive des consommateurs dans des traitements de substitution (méthadone et héroïne), la remise de seringues dans les structures, notamment zurichoises, a fortement diminué pour se situer à environ 3 millions. Par la suite, le nombre annuel de seringues a ré-augmenté légèrement jusqu'en 1998 pour atteindre un seuil d'environ 4 millions. Depuis lors, le nombre de seringues a diminué progressivement jusqu'en 2003. Le volume global remis annuellement se situait alors à 2'800'000. En 2004, le nombre de seringues remis se situe à un niveau légèrement supérieur, mais ceci doit être relativisé étant donné l'augmentation importante des structures participant au monitoring.

**Figure 2** Evolution de la remise de seringues dans les SBS (avec et sans lieu d'injection) en Suisse entre 1993 et 2004<sup>n</sup> (données annuelles)



Depuis la fermeture du Letten en 1995 et jusqu'en 2000, la remise de seringues dans les SBS du canton de **Zurich** est restée relativement stable, autour de 1'100'000. A partir du début des années 2000, en revanche, le nombre de seringues distribuées a diminué sensiblement et se situe en 2004 à environ 670'000. Deux structures ont fermé leurs portes en 2004, l'une avec un local d'injection (en octobre) et une sans local d'injection (en mai). Toutefois, cela n'a pas occasionné de diminution dans le volume global de seringues remises au cours de l'année (cf. Annexe 8.7).

La remise de seringues dans le canton de **Berne** est relativement stable, bien que l'on puisse noter quelques oscillations. Elle se situe aux alentours de 670'000 en 2004 (cf. Annexe 0).

La distribution dans le canton de **Soleure** évolue par palier. Dans les années 1993 et 1994, la distribution a été très importante, entre 7 et 800'000 seringues. Entre 1996 et 1998, le nombre de seringues remises reste

<sup>n</sup> Dans ce graphique, toutes les structures intégrées dans le monitoring en 2004 sont prises en compte, d'où l'augmentation importante du nombre (N=43) par rapport aux années précédentes.

assez élevé puisqu'il se situe à environ 300'000. Puis en 1999, le volume global chute pour se situer pendant quelques années autour de 155'000 seringues. A partir de 2003, on observe une nouvelle diminution qui semble se poursuivre jusqu'à aujourd'hui (moins de 90'000 seringues remises en 2004). Cette évolution ne reflète toutefois pas une diminution de l'offre. En effet, aucune fermeture de structure n'a eu lieu au cours de cette période.

Dans le canton de **Bâle**, la remise de seringues est assurée par trois structures, qui toutes possèdent un local d'injection. L'évolution de la distribution est relativement stable. On observe toutefois une diminution en 2004. En effet, si la remise globale se situait autour de 600'000 seringues les années précédentes, elle est d'environ 530'000 en 2004 (cf. Annexe 0).

A **St Gall**, la remise de seringues est relativement stable entre 1994 et 1999 (environ 235'000 seringues), bien qu'un peu plus élevée cette dernière année. On observe ensuite une première baisse autour de 160'000 seringues entre 2000 et 2002, puis une seconde autour de 100'000 en 2003 et 2004. Cependant, au cours de la mise à jour effectuée en 2004, on a relevé qu'il y avait de nombreux automates dans le canton (27) et que ces derniers permettaient la distribution d'un grand nombre de boîtes Flash. Le nombre de seringues distribuées par ce biais s'élève à près de 50'000 en 2004. Dès lors, si l'on cumule les seringues remises par les structures (dont trois nouvellement intégrées en 2004), plus celles des automates, le volume de seringues remis rejoint ceux observés entre 2000 et 2002.

**Tableau 19** Nombre de seringues distribuées par les SBS par année et par canton entre 1996 et 2004<sup>1</sup> (*nombre de structures dans le canton*)

Cantons	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total 2004
Zürich	3'599'399 n=9	3'383'127 n=8	1'108'368 n=11	1'105'553 n=8	1'140'019 n=8	1'118'700 n=8	1'090'604 n=8	1'002'143 n=8	787'450 n=7	1'175'037 n=7	604'841 n=7	661'837 n=7	761'429 n=8
Berne	555'384 n=4	438'921 n=4	481'741 n=3	562'143 n=3	741'452 n=3	678'660 n=3	619'128 n=3	815'871 n=3	726'202 n=4	594'168 n=3	645'695 n=3	668'921 n=3	674'221 n=4
Soleure	701'37 n=5	841'931 n=3	241'415 n=3	317'661 n=2	299'904 n=2	303'116 n=1	147'738 n=1	171'150 n=1	147'472 n=1	153'918 n=1	124'270 n=1	87'784 n=1	97'274 n=2
Bâle	568'325 n=3	655'232 n=3	665'550 n=3	763'900 n=3	693'100 n=3	802'700 n=3	710'990 n=3	594'850 n=3	592'500 n=3	597'140 n=3	638'346 n=3	528'973 n=3	535'598 n=4
St-Gall	697'243 n=3	265'159 n=2	210'895 n=3	235'804 n=2	227'961 n=2	246'753 n=2	286'628 n=1	165'018 n=1	175'111 n=1	149'513 n=1	106'841 n=1	100'255 n=1	173'457 n=5
Genève	122'778 n=1	153'791 n=1	112'155 n=1	134'381 n=1	131'351 n=1	126'906 n=1	182'527 n=1	123'602 n=1	161'008 n=2	237'606 n=2	280'382 n=2	243'225 n=2	246'511 n=3
Lucerne	154'388 n=1	134'580 n=2	71'753 n=1	103'077 n=1	135'024 n=1	114'546 n=1	114'165 n=1	85'683 n=1	122'711 n=1	164'973 n=1	115'485 n=1	114'482 n=1	114'482 n=1
Vaud				113'920 n=1	300'171 n=2	540'722 n=4	530'038 n=4	450'630 n=5	274'198 n=5	335'917 n=5	186'550 n=5	121'505 n=5	153'881 n=8
Argovie	10'290 n=1	3'507 n=1	2'648 n=1	1'726 n=1	5'550 n=1	16'500 n=1	14'600 n=1	14'600 n=1	31'800 n=1	26'900 n=1	7'800 n=1	16'074 n=1	16'074 n=1
Schaffhouse	17'612 n=1	41'437 n=1	84'516 n=2	70'358 n=2	97'203 n=2	175'739 n=2	122'065 n=2	46'339 n=2	47'142 n=2	56'893 n=2	57'253 n=2	120'776 n=2	120'776 n=2
Jura						21'204 n=1	17'000 n=1	25'000 n=1	9'600 n=1	24'348 n=1	31'296 n=1	30'800 n=1	30'800 n=1
Neuchâtel													12'000 n=3
Grisons													12'479 n=1
<b>Total</b>	<b>6'426'456 n=28</b>	<b>5'917'685 n=23</b>	<b>2'979'041 n=28</b>	<b>3'408'523 n=24</b>	<b>3'771'735 n=25</b>	<b>4'145'366 n=27</b>	<b>3'835'483 n=26</b>	<b>3'494'886 n=27</b>	<b>3'075'194 n=28</b>	<b>3'516'413 n=27</b>	<b>2'798'759 n=27</b>	<b>2'694'632 n=27</b>	<b>2'948'982 n=43</b>

<sup>1</sup> L'année 2004 est présentée sur deux colonnes. Dans la première, les totaux annuels ne comptabilisent que les seringues remises par les structures participant depuis plusieurs années au monitoring. En revanche, dans la seconde colonne, les totaux annuels intègrent les données des nouvelles structures introduites dans le monitoring en 2004.

La distribution de seringues à **Genève** est restée relativement constante entre 1993 et 2001, autour de 130'000 unités. Toutefois, on relève deux pics en 1999 et 2001. Par la suite, le nombre de seringues remises a augmenté de près de 40% pour atteindre un seuil autour de 250'000 seringues. Ceci est à mettre en lien avec l'ouverture de Quai 9 en décembre 2001, structure pourvue d'un local d'injection (cf. Annexe 0).

A **Lucerne**, la remise de matériel stérile est actuellement concentrée sur une seule structure, qui est en fait un bus. Il remet environ 118'000 seringues par année aux personnes toxicomanes. Ce volume global est resté relativement stable au cours de la période.

Dans le canton de **Vaud**, la distribution de matériel stérile a presque quintuplé entre 1996 et 1999, passant de près de 114'000 à plus de 540'000 seringues. Par la suite, la quantité de matériel remis n'a cessé de diminuer pour atteindre environ 120'000 seringues en 2004. Il faut noter toutefois qu'au début des années 2000 l'offre s'est étendue, essentiellement dans la région lausannoise, puisque certains travailleurs de rue ont commencé à distribuer du matériel stérile. Si l'on en tient compte dans le volume global, comme c'est le cas en 2004, on obtient un total annuel qui s'élève alors à plus de 150'000 seringues (ce qui reste cependant inférieur à l'année précédente).

La distribution dans la seule SBS du canton d'**Argovie** a passablement augmenté depuis le début du monitoring. Toutefois, à l'exception de deux pics importants en 2001 et 2002 (31'800 et 26'900), la moyenne se situe plutôt autour de 15'000 seringues annuelles.

La remise de seringues dans le canton de **Schaffhouse** évolue de manière assez fluctuante. Si la distribution semblait s'être stabilisée autour de 50'000 seringues en 2<sup>ème</sup> partie de période (2000-2003), elle a plus que doublé en 2004.

La distribution dans le canton du **Jura**, bien qu'oscillante, présente plutôt une évolution à la hausse, notamment depuis 2003.

Finalement, concernant les cantons des **Grisons** et de **Neuchâtel**, les structures existantes n'ont été intégrées dans le monitoring qu'en 2004. On ne peut donc faire état de l'évolution de la remise dans ces cantons. Il faut encore ajouter ici qu'une structure remet aussi du matériel d'injection stérile dans le canton de **Fribourg**. On n'a cependant pas les données statistiques à disposition pour l'instant.

### 4.3 COMPARAISON SOMMAIRE DES CANTONS AVEC ET SANS SBS<sup>o</sup>

Dans douze cantons, les pharmacies représentent les principales sources d'approvisionnement en seringues en 2004. Ces cantons sont généralement de petits cantons dans lesquels la remise mensuelle est peu importante, autour de quelques centaines de seringues, à l'exception du TI (7'471), de TG (1'193) et du VS (1'487)<sup>p</sup>. L'évolution de la remise dans ces cantons est généralement à la baisse.

Dans quatre cantons, des SBS ont été mises en place et intégrées au monitoring au cours de la période considérée. Il s'agit des GR, du JU et de NE, ainsi que de FR (pas de données pour 2004). Dans ces cantons, l'évolution générale de la remise est, comme dans les cantons sans SBS, à la baisse. L'influence de l'ouverture (ou de l'extension des prestations) des structures sur le volume global de matériel remis au niveau du canton est difficile à estimer<sup>q</sup>. On peut noter que dans ces cantons, à l'exception du JU, les pharmacies restent encore le lieu principal d'approvisionnement avec plus de deux tiers des seringues remises annuellement au niveau cantonal (cf. Tableau 21).

---

<sup>o</sup> Il faut préciser que les données présentées ici tiennent compte de toutes les seringues remises dans les structures à bas-seuil. Or, dans les structures avec local d'injection, une partie des seringues est « consommée » sur place et ne sort pas de la structure.

<sup>p</sup> Il existe en VS la Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT), qui travaille en collaboration avec les pharmacies pour que ces dernières soient le lieu principal d'approvisionnement.

<sup>q</sup> Par ailleurs, nous ne sommes pas en mesure de faire un état complet du dispositif de réduction des risques présent dans chacun des cantons, et nous ne connaissons pas suffisamment les politiques et les décisions cantonales pour pouvoir évaluer l'influence de chacun des éléments sur la remise globale de seringues dans le canton.

**Tableau 20** Nombre de seringues remises mensuellement aux personnes consommatrices par injection dans les SBS et les pharmacies en 1996 et en 2004<sup>1</sup>. Evolution.

Cantons	Total SBS		Total pharmacies		Total canton		Evolution SBS	Evolution pharmacie	Evolution canton
<b>• Cantons sans SBS</b>									
	1996	2004	1996	2004	1996	2004			
AI			2	10	2	10		↗	↗
NW			372	38	372	38		↘	↘
GL			487	42	487	42		↘	↘
UR			452	48	452	48		↘	↘
OW			220	66	220	66		↘	↘
SZ			356	141	356	141		↘	↘
AR			0	583	0	583		↗	↗
ZG			669	949	669	949		↗	↗
TG			2'417	1'193	2'417	1'193		↘	↘
BL			3'131	1'293	3'131	1'293		↘	↘
VS			1'102	1'487	1'102	1'487		↗	↗
TI			8'158	7'471	8'158	7'471		↘	↘
<b>• Cantons avec SBS mises en place entre 1996 et 2004</b>									
	1996	2004	1996	2004	1996	2004			
FR		nd	1'700	1'112	1'700	nd		↘	np
JU		2'567	1'067	283	1'067	2'850	nd	↘	np
NE		1'000	4'312	2'012	4'312	3'012	nd	↘	np
GR		1'040	2'380	3'492	2'380	4'532	nd	↗	np
<b>• Cantons avec SBS existantes déjà en 1996</b>									
	1996	2004	1996	2004	1996	2004			
AG	240	1'340	4'848	4'054	5'088	5'394	↗	↘	→
SH	6'436	10'065	361	641	6'797	10'706	↗	↗	↗
SO	34'549	8'106	4'076	3'411	38'625	11'517	↘	↘	↘
LU	10'787	9'540	8'055	5'419	18'842	14'959	↘	↘	↘
SG	18'552	14'455	3'648	2'451	22'200	16'906	↘	↘	↘
VD	22'800	12'823	15'542	9'886	38'342	22'709	↘	↘	↘
GE	11'239	20'543	7'749	6'368	18'988	26'911	↗	↘	↗
BS	55'000	44'633	8'030	4'391	63'030	49'024	↘	↘	↘
BE	53'829	56'185	21'929	12'383	75'758	68'568	→	↘	↘
ZH	106'235	63'452	20'943	14'833	127'178	78'285	↘	↘	↘
<b>Suisse</b>	<b>319'667</b>	<b>245'749</b>	<b>122'006</b>	<b>84'057</b>	<b>441'673</b>	<b>329'806</b>	↘	↘	↘

nd : non disponible

np : non pertinent

<sup>1</sup> Le tableau présente l'évolution de la remise de seringues dans les pharmacies et dans les SBS entre 1996 et 2004 sur la base de la moyenne mensuelle. Les cantons sont classés, à l'intérieur de chacun des groupes, par ordre croissant d'importance en termes de remise de matériel d'injection au niveau cantonal (sur la base de 2004).

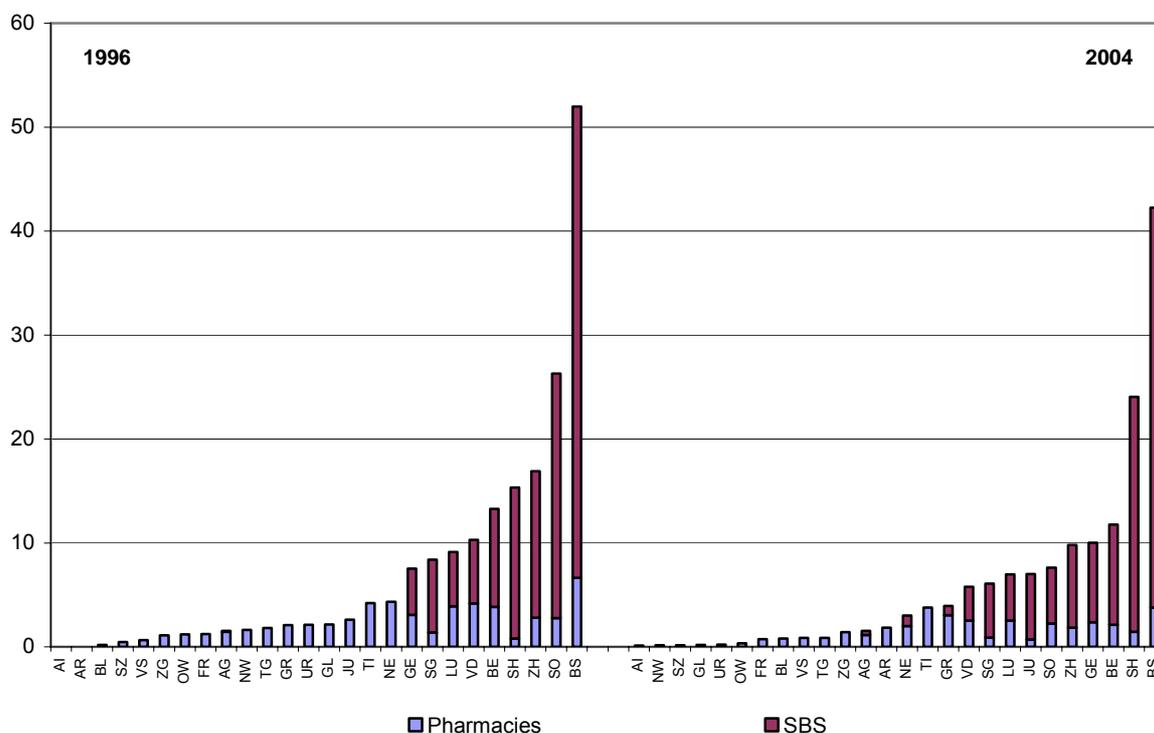
Dans les dix autres cantons, à savoir AG, BE, BS, GE, LU, SG, SH, SO, VD, ZH, les structures remettent une quantité importante de matériel, à l'exception du canton d'AG. Parmi ces dix cantons, six sont

pourvus d'un local d'injection. A deux exceptions près, GE<sup>r</sup> et SH, l'évolution générale de la remise dans ces cantons est à la baisse, reflétant alors essentiellement l'évolution de la remise dans les SBS. En effet, ces structures représentent généralement plus des deux tiers des seringues remises (cf. tableau 21). Il faut encore relever que la diminution de la remise n'est pas à mettre en relation avec une diminution de l'offre puisque le nombre de structures est quant à lui très stable.

En 2004, comme déjà en 1996, ZH, BE et BS sont les trois cantons qui remettent le plus de matériel en chiffres absolus, toutes sources d'approvisionnement confondues. Le canton de GE, suite à l'extension de son offre, est devenu en 2004 le 4<sup>ème</sup> canton en terme de volume de matériel remis, passant devant SO et VD.

Toutefois, lorsque l'on rapporte ces chiffres aux populations cantonales, on constate que l'importance de la couverture en matériel d'injection varie passablement entre les cantons, et notamment en lien avec la présence ou non de SBS dans le cantons (cf. Figure 2). Les cantons dans lesquels la remise par 100 habitants est la plus importante sont les cantons qui possèdent des SBS. Ces structures deviennent alors les lieux majoritaires de remise de matériel stérile.

**Figure 3** Nombre de seringues mises à disposition des consommateurs par injection pour 100 habitants âgés entre 20 et 64 ans, en 1996 et 2004 (données mensuelles)



#### 4.4 PART DES SERINGUES REMISES PAR LES PHARMACIES ET LES SBS

La part que représentent les pharmacies au niveau national dans la distribution est restée stable entre 1996 (28%) et 2004 (29%). Dans les cantons concernés, à savoir les cantons qui possèdent des SBS, cette part a généralement diminué (entre 5 et 20%) ou est restée stable, à l'exception du canton de SO (1996 : 11% et

<sup>r</sup> Pour **Genève** en particulier, il faut préciser qu'au cours de la période s'est ouvert une structure avec local d'injection, ce qui a élargi l'offre en terme de lieu d'approvisionnement.

2004 : 30%) et dans une moindre mesure des cantons de VD (1996 : 41% et 2004 : 44%) et de ZH (1996 : 16% et 2004 : 19%).

Il faut toutefois relever que l'évolution de la proportion dans laquelle les pharmacies participent à la mise à disposition de matériel d'injection dans les cantons est indépendante d'une part du nombre de pharmacies participantes et d'autre part du volume de seringues remises. Ainsi, une diminution de la part représentée par les pharmacies ne signifie pas systématiquement une diminution du volume global remis par les officines, de même que cela ne veut pas dire qu'elles sont moins nombreuses à mettre à disposition du matériel d'injection.

**Tableau 21** Evolution de la part des pharmacies dans la remise de seringues mensuelle dans les 14 cantons avec SBS

Cantons	Total mensuel 1996	Participation pharmacies en 1996	Total mensuel 2004	Participation pharmacies en 2004	Evolution de la part.
<b>• Cantons dans lesquels la part des pharmacies est largement minoritaire en 2004</b>					
SH <sup>1</sup>	6'797	5%	10'706	6%	→
BS <sup>1</sup>	55'000	9%	49'024	9%	→
JU <sup>2</sup>	1'067	100%	2'850	10%	↘
SG	22'200	16%	16'906	15%	→
BE <sup>1</sup>	75'758	29%	68'568	18%	↘
ZH <sup>1</sup>	127'178	16%	78'285	19%	↗
GE <sup>1</sup>	18'988	41%	26'911	24%	↘
SO <sup>1</sup>	38'625	11%	11'517	30%	↗
<b>• Cantons dans lesquels la part des pharmacies est supérieure à un tiers mais reste minoritaire</b>					
LU	18'842	43%	14'959	36%	↘
VD	38'342	41%	22'709	44%	→
<b>• Cantons dans lesquels la part des pharmacies est majoritaire</b>					
NE <sup>2</sup>	4'312	100%	3'012	67%	↘
AG	5'088	95%	5'394	75%	↘
GR <sup>2</sup>	2'380	100%	4'532	77%	↘
FR <sup>2</sup>	1'700	100%	1'112	nd	np
<b>Suisse</b>	<b>441'673</b>	<b>28%</b>	<b>84'057</b>	<b>29%</b>	<b>→</b>

nd : non disponible

np : non pertinent

<sup>1</sup> cantons dans lesquels il existe au moins une structure possédant un local d'injection.

<sup>2</sup> pour ces cantons, les SBS ont été mises en place et / ou intégrées au cours de la période considérée.

## 5 RESULTATS DES DONNEES DANS LES CENTRES AVEC UN PROGRAMME DE PRESCRIPTION MEDICALE D'HEROÏNE (HEGEBE)<sup>s</sup>

La remise de seringues aux personnes toxicomanes dans le cadre des pharmacies ou des structures à bas-seuil (SBS) est une mesure qui relève du pilier « réduction des risques » de la politique drogue fédérale. La prescription médicale d'héroïne, quant à elle, est un traitement et comme tel, est associée au pilier « thérapie ». Or, du matériel d'injection est aussi utilisé dans le cadre de ces traitements, avec cependant une distinction essentielle - traitement versus prévention - au niveau du concept qui sous-tend l'utilisation de seringues dans les programmes HeGeBe<sup>t</sup> ou de celles mises à disposition dans les pharmacies ou les SBS. Toutefois, comme nous l'avons précisé dans le chapitre Méthode, nous les avons incluses afin de connaître le volume global de seringues utilisées par des consommateurs de drogues par voie intraveineuse.

### 5.1 UTILISATION DE MATERIEL STERILE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PRESCRIPTION MEDICALE D'HEROÏNE (HEGEBE)

Si les essais avaient commencé dans deux centres zurichois en 1994, ce sont aujourd'hui 23 centres de traitement qui ont intégré la prescription d'héroïne dans leur pratique, répartis dans douze cantons<sup>u</sup>. A fin décembre 2004, on comptait 1273 patients au bénéfice d'un tel traitement. Le nombre d'injections quotidiennes peut varier entre 1 et 4, cependant la moyenne est de 2,3 injections par jour et par patient. Dès lors, on estime que le nombre de seringues remises mensuellement via le programme HeGeBe se situe autour de 90'000 unités pour l'année 2004.

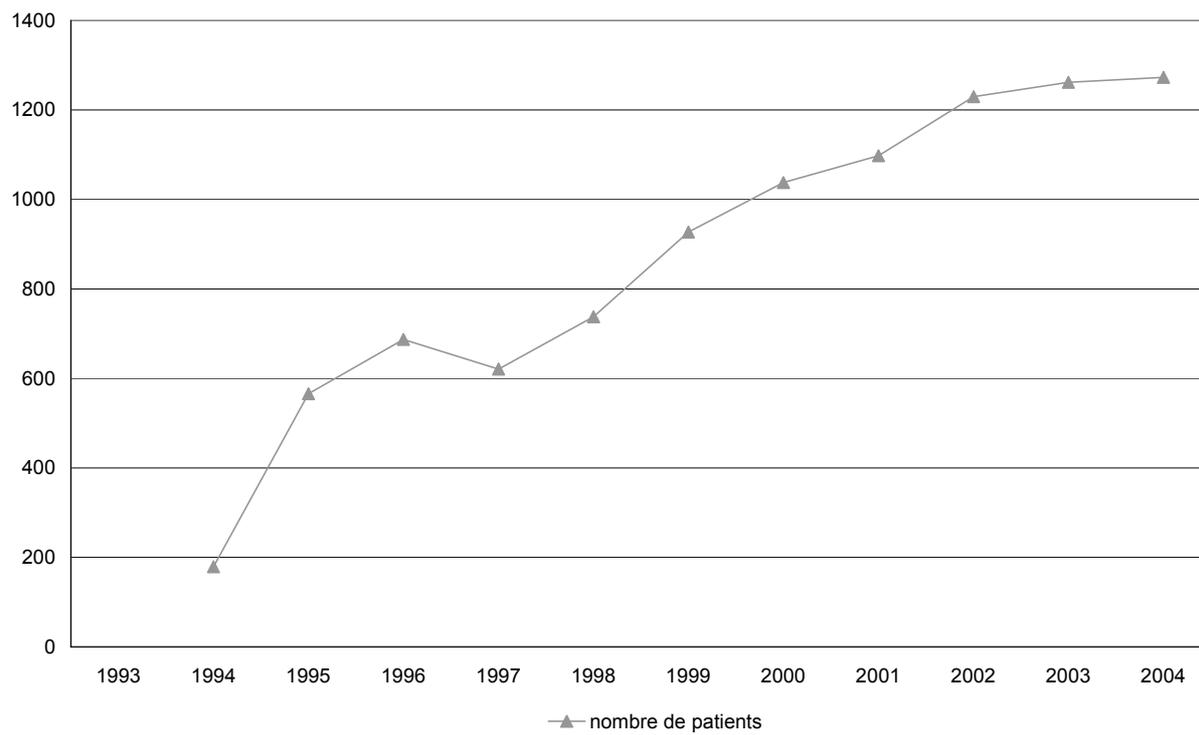
---

<sup>s</sup> Les premiers essais de prescription médicale d'héroïne (PROVE : *Projekt zur Verschreibung von Betäubungsmitteln*) en Suisse ont débuté en 1994 pour se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 1998. Un Arrêté fédéral urgent a alors permis la poursuite des traitements au-delà de la période des essais et la prescription médicale d'héroïne figure aujourd'hui au nombre des traitements disponibles pour les personnes dépendantes aux opiacés (HeGeBe : *Heroin gestutzte Behandlung*).

<sup>t</sup> « Dans le cadre des programmes de prescription d'héroïne, les seringues ne sont pas « remises » aux patient, mais utilisées sur place. Le personnel soignant les remplit de la dose prévue d'héroïne pharmaceutique qui n'est injecté que sur place par le patient. La seringue vide est ensuite laissée au centre de traitement. La seringue fait alors foi du récipient pour le médicament dispensé comme dans le cas des autres traitements pharmaceutiques ». (M.Hosek).

<sup>u</sup> AG (1), BE (4), BS (1), BL (1), GE (1), GR (2), LU (1), SG (1), SH (1), SO (3), ZG (1), ZH (6). Il faut préciser que parmi les centres agréés dans les Grisons et à Soleure il y a un établissement carcéral.

**Figure 4** Evolution du nombre de patients en traitement à l'héroïne (PROVE entre 1994 et 1998, puis HeGeBe) (données annuelles)

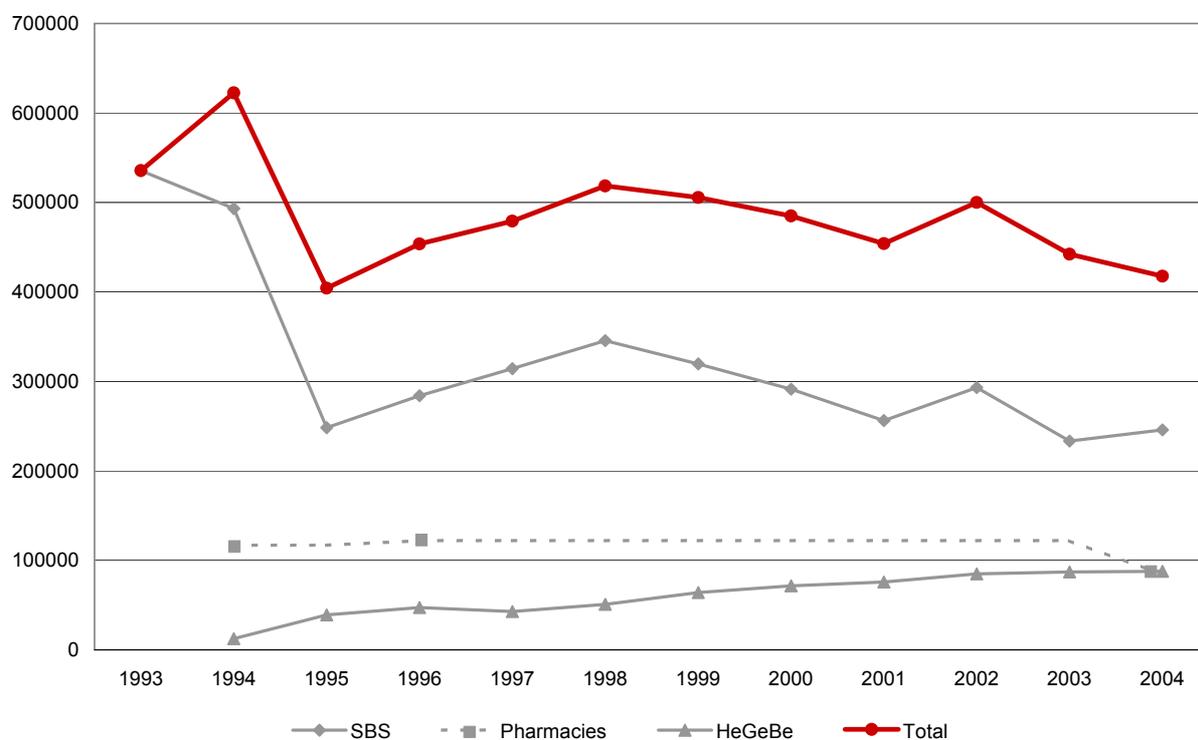


## 6 ÉVOLUTION DU VOLUME MENSUEL TOTAL DE MATÉRIEL D'INJECTION MIS À DISPOSITION DES CONSOMMATEURS DE DROGUE EN SUISSE

L'évolution globale du nombre de seringues remises chaque mois en Suisse aux consommateurs de drogue par injection affiche une tendance générale à la baisse (cf. Figure 4). Après une chute importante entre 1994 et 1995, la remise de matériel d'injection a connu une augmentation jusqu'en 1998, qui traduisait essentiellement la situation dans les SBS. Depuis lors, le nombre de seringues remises en Suisse n'a cessé de diminuer, passant de près de 520'000 unités par mois en 1998 à près de 420'000 en 2004.

Cette évolution reflète essentiellement la diminution observée dans les SBS, qui représentent la grande majorité du volume global de seringues remises. Toutefois, cette évolution ne trouve pas d'explication dans la diminution de l'offre étant donné que le nombre de structures reste stable au cours de la période considérée. Parallèlement, et bien qu'on ne dispose que de trois mesures ponctuelles en 1994, 1996 et 2004, on observe une diminution du volume global de matériel d'injection remis par les officines, alors même que le nombre de pharmacies mettant à disposition du matériel d'injection pour les toxicomanes a augmenté. L'augmentation du nombre de seringues utilisées dans le cadre des programmes HeGeBe est liée à l'augmentation des patients admis dans ce type de traitement. Cela ne compense que dans une moindre mesure les diminutions observées dans les deux autres sources d'approvisionnement.

**Figure 5** Estimation du nombre total de seringues remises mensuellement aux consommateurs de drogue par injection en Suisse entre 1993 et 2004 : SBS, pharmacies<sup>1</sup> et programme de prescription d'héroïne (HeGeBe)



<sup>1</sup> Seules trois mesures ont été effectuées dans les pharmacies, en 1994, en 1996 et en 2004 (identifiées par les ■). On a gardé les mêmes valeurs pour les années suivantes les mesures et jusqu'à la mesure suivante. Toutefois, ceci n'étant qu'une approximation de la réalité, le trait de liaison est en pointillé.

## 7 CONCLUSIONS

### Enquête auprès des pharmacies

L'enquête 2005 auprès des pharmacies de Suisse s'adressait à l'ensemble des professionnels et les interrogeait sur la remise ou la vente de matériel d'injection et sur la dispensation de traitements à la méthadone. Près des trois quarts des pharmacies visées ont répondu au questionnaire auto-administré qui leur avait été adressé. Il n'y a pas eu de variations régionales notables dans la participation. Les non réponses à des items spécifiques ont été peu nombreuses. L'enquête a donc confirmé la disponibilité des pharmacies à fournir de l'information sur ces sujets et l'adéquation de la méthode choisie pour la récolter.

Une proportion importante de pharmacies sont concernées par les flux de matériel : 90% remettent ou vendent des seringues ou des boîtes Flash, 65% reprennent et éliminent des seringues usagées et 72% dispensent des traitements à la méthadone. On trouve dans chaque canton une forte proportion des pharmacies engagées dans une ou plusieurs de ces tâches.

Pour l'ensemble de la Suisse, en 2005, on peut estimer à 2'285 le nombre de personnes toxicomanes entrant chaque jour en moyenne dans une pharmacie pour s'approvisionner en matériel d'injection stérile. Ceci représente une diminution de 58% par rapport à 1997, puisque cette année-là ce nombre était de 5'488. Parallèlement, le nombre mensuel moyen estimé de seringues remises en pharmacies (vendues pour la plupart) s'élevait à 84'057, en baisse de 31% par rapport au dernier relevé (122'006 en 1996) ; l'essentiel de cette baisse est dû à la diminution des ventes de boîtes Flash.

Près de 58% des pharmacies remettent les seringues sans restriction (54% en 1997), tandis que 14% en limitent le nombre (sans changement), 9% les remettent seulement en échange de seringues usagées (14% en 1997), et 28% décident en fonction de l'attitude du demandeur (21% en 1997). Dans l'ensemble donc, la baisse de la remise de matériel d'injection stérile s'est accompagnée d'une légère diminution de l'incitation (pour les injecteurs) à retourner le matériel usagé pour en obtenir du nouveau et d'une augmentation, plus sensible dans certains cantons, de la propension par les pharmacies à conditionner la remise au comportement du demandeur. On doit se demander si ce dernier point n'annonce pas des problèmes d'accès, et donc une dégradation du dispositif de remise de matériel d'injection via les pharmacies.

On constate une diminution (de 78% en 1997 à 67% en 2005) de la proportion de pharmacies acceptant 'toujours' de reprendre les seringues usagées. Dans certains cantons, la proportion de pharmacies refusant cette reprise atteint ou dépasse 20% ; dans plusieurs cantons, cette proportion est en hausse sensible. On se trouve donc en présence de l'apparition progressive de trous dans la couverture par les pharmacies de la reprise de seringues usagées. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en dehors des pharmacies, il existe d'autres canaux de récupération du matériel usagé, comme les SBS ou encore les bacs de récupération installés dans certaines villes, notamment dans les toilettes publiques.

En 2005, la grande majorité (86%) des seringues usagées sont éliminées avec les déchets spéciaux ou via un organisme compétent. Dans presque tous les cantons, la situation s'est améliorée par rapport à 1997.

72% de l'ensemble des pharmacies dispensent des traitements de substitution à la méthadone en 2005, en légère diminution par rapport à 1997. Le nombre de traitements dispensés au moment de l'enquête était de 6934, en hausse de 5% par rapport à 1997. Cette dispensation s'accompagne de problèmes pour près des trois quarts des pharmacies. Les plus importants ont trait à la collaboration avec les institutions et médecins prescripteurs et au suivi des patients par ceux-ci ainsi qu'à l'information sur la gestion des traitements. Viennent ensuite les difficultés liées au type de clientèle que constituent les personnes toxicomanes : les problèmes de contacts avec ceux-ci, les vols, cambriolages et menaces, ainsi que les problèmes d'image par rapport au reste de la clientèle. Enfin, près d'une pharmacie sur sept mentionne la surcharge de travail qu'ils occasionnent.

Dans l'ensemble, donc, un volume important, quoiqu'en baisse, de matériel d'injection stérile continue d'être remis aux personnes toxicomanes par les pharmacies qui en assurent également le retour. Les pharmacies tendent à durcir les conditions dans lesquelles s'effectuent ces opérations. Les pharmacies assurent également la dispensation d'un nombre croissant de traitement de substitution à la méthadone. Ce service s'effectue dans des conditions souvent problématiques, avec entre autres des difficultés de

coordination avec les prescripteurs et des problèmes avec les patients concernés. Ces points sont préoccupants car ils concernent de fait la qualité de ces prestations et la disposition à les fournir.

## Evolution générale de la remise de matériel stérile et place des pharmacies dans le dispositif global

En 2004, les 414'000 seringues remises chaque mois en Suisse se répartissaient de la manière suivante : 240'000 seringues dans les SBS, 84'000 dans les pharmacies et 90'000 dans le cadre du programme HeGeBe<sup>10</sup>. Cela représente en 2004 un volume global annuel d'environ de 5 millions d'unités. En 1996, ce volume était estimé à 6,4 millions<sup>11</sup>.

Au niveau national, les SBS représentent donc la source principale d'approvisionnement en matériel stérile pour les consommateurs de drogue par injection. Toutefois, il existe des disparités importantes entre les cantons. De manière générale, lorsque le canton possède des SBS, ces dernières deviennent les lieux principaux d'approvisionnement. Ainsi, dans huit cantons les SBS remettent plus des deux tiers du volume global de seringues, alors que les pharmacies sont les seules sources d'approvisionnement connues dans douze autres. Par ailleurs, des disparités intra-cantonales existent aussi en terme de couverture par les SBS. Ainsi, même dans un canton pourvu de SBS, les pharmacies dans certaines régions peuvent devenir l'unique lieu où se procurer des seringues. Les officines occupent donc une place non négligeable dans le dispositif global de remise de seringues aux toxicomanes.

La diminution du nombre de seringues remises est une réalité qui n'est pas uniquement celle des pharmacies. Elle s'observe également dans les SBS. Or, il ne s'agit vraisemblablement ni d'une baisse de la couverture assurée par le dispositif ni de problèmes d'accès. En effet, le nombre de SBS reste relativement stable et celui des pharmacies qui remettent du matériel est en augmentation. Parmi les hypothèses possibles pour expliquer cette diminution, on peut évoquer une diminution du nombre de consommateurs par injection, une diminution du nombre d'injections pratiquées, voire le passage à d'autres formes de consommation, ou encore la consommation d'autres substances. Par ailleurs, l'hypothèse d'une augmentation de la prise de risque, notamment lors de l'usage de matériel d'injection usagé, n'est pas à exclure. Il est envisageable que la diminution du nombre de seringues remises soit une résultante de ces différentes hypothèses. Toutefois, la diminution parallèle observée du nombre de contacts, tant dans les pharmacies que dans les SBS renforce la première hypothèse.

Finalement, à côté des pharmacies et des SBS il existe d'autres canaux d'approvisionnement en matériel stérile. Ainsi, certains cantons ont mis en place des distributeurs automatiques de seringues depuis plusieurs années. Ces distributeurs sont susceptibles de prendre une place croissante dans le dispositif. Il serait dès lors intéressant de refaire un état des lieux de la situation, d'autant plus que cela avait déjà été fait en 1996.

## Références bibliographiques

- 1 Uchtenhagen A. Harm reduction : the case of Switzerland. *Europ Addict Res* 1995;1:86-91.
- 2 Lindemeyer H, Rafeld A, Steiner V, Moeckli C. Du travail et un logement pour les personnes évoluant dans le monde des drogues illégales : le nouveau manuel pour la mise sur pied de centres d'aides à la survie. Fribourg : Bureau de promotion de l'oeuvre suisse d'entraide ouvrière ; 1997.
- 3 Benninghoff F. Monitoring des structures à bas seuil d'accès mettant à disposition du matériel d'injection en Suisse 1993-1999. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive ; 2000.
- 4 Dubois-Arber F, Jeannin A, Meystre-Agustoni G, Spencer B, Moreau-Gruet F, Balthasar H, et al. Evaluation de la stratégie de prévention du VIH/sida en Suisse : septième rapport de synthèse 1999-2003. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive ; 2003. (Raisons de santé, 90a). Available at URL : <http://www.iumsp.ch/>.
- 5 Dobler-Mikola A, Schaaf S. Spritzenautomaten : Zusammenstellung der Eckwerte. Zürich : Institut für Suchtforschung ; 1996.
- 6 IPSO Sozialforschung. Studie zur Spritzenabgabe durch Apotheken. Dübendorf : IPSO ; 1995.
- 7 Chollet-Bornand A, Gervasoni J-P, Dubois-Arber F. Enquête nationale des pharmacies 1997. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive ; 1997.
- 8 Dubois-Arber F, Jeannin A, Meystre-Agustoni G. Un système de surveillance de deuxième génération pour améliorer la surveillance du VIH/sida en Suisse. *Bulletin OFSP* 2006 ; (à paraître).
- 9 Office fédéral de la santé publique. Office fédéral de la santé publique (OFSP), editor. Programme national VIH et sida 2004-2008. Berne : 2003.
- 10 Zobel F, Thomas R, Arnaud S, De Preux E, Ramstein T, Spencer B, et al. Evaluation des mesures de la Confédération destinées à réduire les problèmes liés à la toxicomanie : quatrième rapport de synthèse 1999-2002. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive ; 2003. Available at URL : <http://www.iumsp.ch/>.
- 11 Dubois-Arber F, Jeannin A, Spencer B, Meystre-Agustoni G, Haour-Knipe M, Moreau-Gruet F, et al. Evaluation de la stratégie de prévention du sida en Suisse : sixième rapport de synthèse 1996-1998. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive ; 1999.

## 8 ANNEXES

### 8.1 TAUX DE PARTICIPATION POUR LA SUISSE ET PAR CANTONS

<b>Cantons</b>	<b>Nb Pharmacies en Suisse</b> Statistique SSPH au 31.12.04	<b>Répondants à l'enquête</b> <b>en 2005</b>	<b>Taux de réponse 2005</b> Calculé par rapport au nombre de pharmacies au 31.12.2004 (SSPH) (%)
AG	110	84	76
AR	5	5	100
AI	1	1	100
BL	36	28	78
BS	70	58	83
BE	177	133	75
FR	63	51	81
GE	168	123	73
GL	2	2	100
GR	37	32	87
JU	19	18	95
LU	32	27	84
NE	55	45	82
NW	2	1	50
OW	3	1	33
SH	13	12	92
SZ	12	9	75
SO	27	19	70
SG	48	36	75
TI	173	141	82
TG	20	16	80
UR	2	1	50
VS	108	78	72
VD	242	168	69
ZG	14	11	79
ZH	217	150	69
<b>SUISSE</b>	<b>1656</b>	<b>1250</b>	<b>76</b>

## 8.2 QUESTIONNAIRES DE L'ETUDE

**Adresse de retour** Sanda Samitca  
Institut universitaire de médecine  
sociale et préventive/UEPP  
Rue du Bugnon 17  
1005 LAUSANNE

Tel. 021 314 29 46

### ENQUETE AUPRES DES PHARMACIENS SUISSES SUR LA REMISE ET LA VENTE DE SERINGUES

Nous vous remercions de consacrer quelques minutes de votre temps précieux pour participer à cette enquête anonyme.

Veuillez renvoyer le questionnaire dûment complété jusqu'au **20 mai 2005** dans l'enveloppe ci-jointe à notre adresse.

#### 1 Dans quel canton se trouve votre pharmacie ?

- |                            |                          |    |                   |                          |    |
|----------------------------|--------------------------|----|-------------------|--------------------------|----|
| Argovie .....              | <input type="checkbox"/> | 1  | Nidwald .....     | <input type="checkbox"/> | 14 |
| Appenzell-Rhodes ext. .... | <input type="checkbox"/> | 2  | Obwald .....      | <input type="checkbox"/> | 15 |
| Appenzell-Rhodes int. .... | <input type="checkbox"/> | 3  | Schaffhouse ..... | <input type="checkbox"/> | 16 |
| Bâle-Campagne .....        | <input type="checkbox"/> | 4  | Schwyz .....      | <input type="checkbox"/> | 17 |
| Bâle-Ville .....           | <input type="checkbox"/> | 5  | Soleure .....     | <input type="checkbox"/> | 18 |
| Berne .....                | <input type="checkbox"/> | 6  | Saint-Gall .....  | <input type="checkbox"/> | 19 |
| Fribourg .....             | <input type="checkbox"/> | 7  | Tessin .....      | <input type="checkbox"/> | 20 |
| Genève .....               | <input type="checkbox"/> | 8  | Thurgovie .....   | <input type="checkbox"/> | 21 |
| Glaris .....               | <input type="checkbox"/> | 9  | Uri .....         | <input type="checkbox"/> | 22 |
| Grisons .....              | <input type="checkbox"/> | 10 | Valais .....      | <input type="checkbox"/> | 23 |
| Jura .....                 | <input type="checkbox"/> | 11 | Vaud .....        | <input type="checkbox"/> | 24 |
| Lucerne .....              | <input type="checkbox"/> | 12 | Zoug .....        | <input type="checkbox"/> | 25 |
| Neuchâtel .....            | <input type="checkbox"/> | 13 | Zurich .....      | <input type="checkbox"/> | 26 |

#### 2 Dans quel type de localité se trouve votre pharmacie ?

- |   |                          |   |
|---|--------------------------|---|
| Village (moins de 5'000 habitants, cadre rural) .....                           | <input type="checkbox"/> | 1 |
| Bourg (entre 5'000 et 9'999 habitants, cadre rural) .....                       | <input type="checkbox"/> | 2 |
| Ville satellite (jusqu'à 9'999 habitants, à proximité d'une grande ville) ..... | <input type="checkbox"/> | 3 |
| Ville moyenne (entre 10'000 et 49'999 habitants) .....                          | <input type="checkbox"/> | 4 |
| Grande ville (plus de 50'000 habitants) .....                                   | <input type="checkbox"/> | 5 |

**3 Combien de toxicomanes entrent chaque jour en moyenne dans votre pharmacie pour chercher du matériel stérile ?**

toxicomanes par jour (estimation)

moins d'une personne par jour

**4 Combien de seringues (seringues stériles simples sans compter les boîtes Flash+) remettez-vous/vendez-vous en moyenne chaque mois aux toxicomanes ?**

*Faites une estimation en fonction des 3 derniers mois – octobre-décembre – de 2004*

seringues par mois

**5 Combien de boîte "Flash +" vendez-vous en moyenne chaque mois ?**

*Faites une estimation en fonction des 3 derniers mois – octobre-décembre – de 2004*

boîtes par mois (estimation)

**6 Comment a évolué la demande de seringues depuis le début des années 2000 ?**

Elle a augmenté ..... <sub>1</sub>

Elle a reculé ..... <sub>2</sub>

Elle est restée stable ..... <sub>3</sub>

**7 Vendez-vous les seringues ou les distribuez-vous gratuitement ?**

Je vends toujours les seringues ..... <sub>1</sub>

Je les remets gratuitement en échange de seringues usagées ;  
dans les autres cas, je les fais payer ..... <sub>2</sub>

Je les distribue toujours gratuitement ..... <sub>3</sub>

**8 Quelles restrictions imposez-vous lors de la remise des seringues ?**

■ (plusieurs réponses possibles)

Je limite le nombre de seringues par toxicomane ..... <sub>1</sub>

Je ne remets les seringues qu'en échange des seringues usagées ..... <sub>1</sub>

Je prends une décision en fonction de l'attitude et du comportement du toxicomane ..... <sub>1</sub>

Je remets les seringues sans y attacher de conditions ..... <sub>1</sub>

Autre restriction \_\_\_\_\_ <sub>1</sub>

**9 Quelles sont les difficultés liées à la remise de matériel stérile dans votre officine ?**

■ (plusieurs réponses possibles)

La remise de seringues ne me pose aucun problème ..... <sub>1</sub>

Problème d'image par rapport au reste de la clientèle ..... <sub>1</sub>

Problèmes de contact avec les toxicomanes ..... <sub>1</sub>

- Vols, cambriolages et autres menaces ..... <sub>1</sub>
- Problème éthique (forme d'encouragement par rapport à la consommation) ..... <sub>1</sub>
- Autres difficultés \_\_\_\_\_ <sub>1</sub>

**10 Acceptez-vous de reprendre les seringues usagées ?**

- Oui, toujours ..... <sub>1</sub>
- Oui, dans certaines conditions ..... <sub>2</sub>
- Non, sauf exception ..... <sub>3</sub>
- Non, jamais ..... <sub>4</sub>

**11 Si oui, combien de seringues récupérez-vous en moyenne chaque mois ?**

*Faites une estimation en fonction des 3 derniers mois – octobre-décembre – de 2004*

seringues par mois

**12 Comment éliminez-vous les seringues usagées ?**

- Avec les déchets ordinaires ..... <sub>1</sub>
- Avec les déchets spéciaux (produits nuisibles à l'environnement ..... <sub>2</sub>
- En les confiant à un organisme compétent (grossistes, autorités, etc.) ..... <sub>3</sub>
- Autres solutions \_\_\_\_\_ <sub>4</sub>

**13 Actuellement, combien de personnes prennent de la méthadone dans votre pharmacie ?**

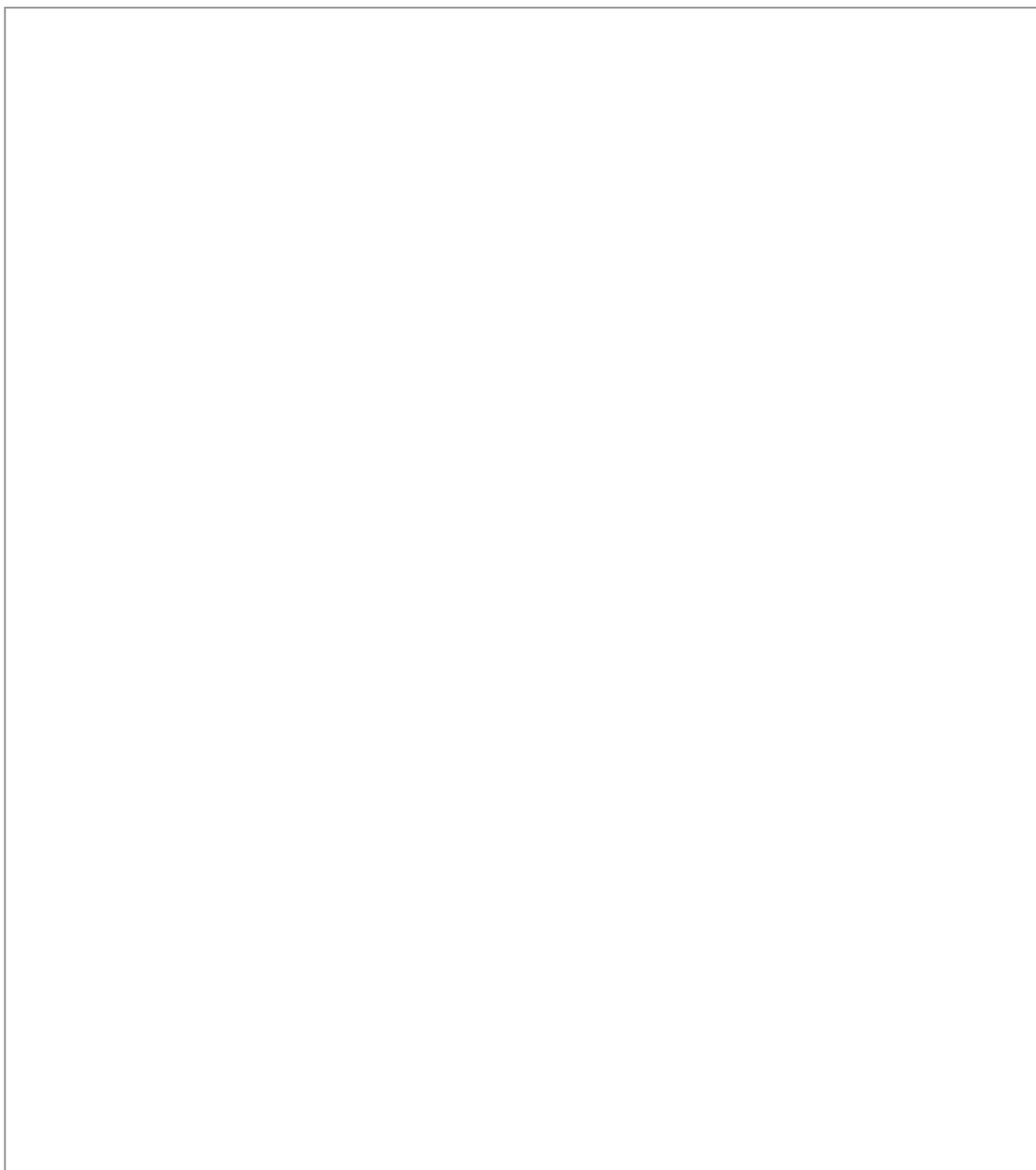
personnes

**14 Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ou que vous craignez de rencontrer par rapport à la dispensation de méthadone dans votre pharmacie ?**

■ (plusieurs réponses possibles)

- Je manque d'information/connaissance sur la gestion des traitements à la méthadone ... <sub>1</sub>
- Je ressens un manque de collaboration avec les médecins/institutions gérant les traitements ..... <sub>1</sub>
- Je ressens un manque de suivi des patients de la part des médecins/institutions gérant les traitements ..... <sub>1</sub>
- Problèmes d'image par rapport au reste de la population ..... <sub>1</sub>
- Vols, cambriolages et autres menaces ..... <sub>1</sub>
- Problèmes de contact avec les toxicomanes ..... <sub>1</sub>
- Surcharge de travail, manque de temps ..... <sub>1</sub>
- Autres difficultés \_\_\_\_\_ <sub>1</sub>

**15 Vos remarques et commentaires sont les bienvenus**



**Avec tous nos remerciements pour votre aide précieuse !**

Rückantwort bitte an : Sanda Samitca  
Institut universitaire de médecine  
sociale et préventive/UEPP  
Rue du Bugnon 17  
1005 LAUSANNE

Tel. 021 314 29 46

## SPRITZENABGABE / SPRITZENVERKAUF : SCHRIFTLICHE ERHEBUNG BEI APOTHEKEN IN DER GESAMTEN SCHWEIZ

Wir danken Ihnen, uns einige Minuten Ihrer wertvollen Zeit für diese anonyme Erhebung zu widmen.

Bitte senden Sie den ausgefüllten Fragebogen bis spätestens **20. Mai 2005** mit beiliegendem Rückantwortumschlag an uns zurück.

### 1 In welchem Kanton betreiben Sie Ihre Apotheke?

- |                              |                          |                    |                          |
|------------------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|
| Aargau .....                 | <input type="checkbox"/> | Nidwalden .....    | <input type="checkbox"/> |
| Appenzell-Ausserrhoden ..... | <input type="checkbox"/> | Obwalden .....     | <input type="checkbox"/> |
| Appenzell-Innerrhoden .....  | <input type="checkbox"/> | Schaffhausen ..... | <input type="checkbox"/> |
| Basel-Land .....             | <input type="checkbox"/> | Schwyz .....       | <input type="checkbox"/> |
| Basel-Stadt .....            | <input type="checkbox"/> | Solothurn .....    | <input type="checkbox"/> |
| Bern .....                   | <input type="checkbox"/> | Sankt-Gallen ..... | <input type="checkbox"/> |
| Freiburg .....               | <input type="checkbox"/> | Tessin .....       | <input type="checkbox"/> |
| Genf .....                   | <input type="checkbox"/> | Thurgau .....      | <input type="checkbox"/> |
| Glarus .....                 | <input type="checkbox"/> | Uri .....          | <input type="checkbox"/> |
| Graubünden .....             | <input type="checkbox"/> | Wallis .....       | <input type="checkbox"/> |
| Jura .....                   | <input type="checkbox"/> | Waadt .....        | <input type="checkbox"/> |
| Luzern .....                 | <input type="checkbox"/> | Zug .....          | <input type="checkbox"/> |
| Neuenburg .....              | <input type="checkbox"/> | Zürich .....       | <input type="checkbox"/> |

### 2 In was für einem Gemeindetyp befindet sich Ihre Apotheke?

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| Kleines Dorf (Ort mit bis 5'000 Einwohnern in ländlicher Umgebung) .....                   | <input type="checkbox"/> |
| Großes Dorf (Ort mit 5'000 - 9'999 Einwohnern in ländlicher Umgebung) .....                | <input type="checkbox"/> |
| Agglomerationsgemeinde (Ort mit bis 9'999 Einwohnern in der Nähe einer großen Stadt) ..... | <input type="checkbox"/> |
| Mittlere Stadt (Ort mit 10'000 - 49'999 Einwohnern) .....                                  | <input type="checkbox"/> |
| Große Stadt (Ort mit über 50'000 Einwohnern) .....   | <input type="checkbox"/> |

- 3 Wieviele Drogenkonsumenten kommen schätzungsweise durchschnittlich pro Tag in Ihre Apotheke um Spritzen zu holen?**
- Anzahl Konsumenten pro Tag (schätzungsweise)
- Weniger als eine Person pro Tag
- 4 Wieviele Spritzen (einfache, sterile Spritzen ohne "Flashboxen") verkaufen/geben Sie schätzungsweise durchschnittlich pro Monat an Drogenkonsumenten ab?**
- (Bitte schätzen Sie die durchschnittliche monatliche Abgabe von Spritzen der letzten 3 Monate – Oktober-Dezember – 2004)*
- Anzahl Spritzen pro Monat
- 5 Wieviele "Flashboxen" verkaufen Sie durchschnittlich im Monat?**
- (Bitte berechnen Sie den durchschnittlichen monatlichen Verkauf von Flashboxen der letzten 3 Monate – Oktober-Dezember – 2004)*
- Anzahl Flashboxen pro Monat (schätzungsweise)
- 6 Wie hat sich die Nachfrage nach "Flashboxen" seit Anfang 2000 entwickelt?**
- Sie hat eher zugenommen ..... <sub>1</sub>
- Sie hat eher abgenommen ..... <sub>2</sub>
- Sie ist gleich geblieben ..... <sub>3</sub>
- 7 Verkaufen Sie die Spritzen oder geben Sie sie gratis ab?**
- Ich verkaufe die Spritzen immer ..... <sub>1</sub>
- Ich gebe die Spritzen im Tausch gegen gebrauchte Spritzen gratis ab,  
ansonsten gegen Bezahlung ..... <sub>2</sub>
- Ich gebe die Spritzen immer gratis ab ..... <sub>3</sub>
- 8 Welche Einschränkungen wenden Sie bei Abgabe von Spritzen an?**
- *(mehrere Antworten sind möglich)*
- Anzahl der Spritzen pro Abgabe ist beschränkt ..... <sub>1</sub>
- Abgabe nur im Tausch gegen gebrauchte Spritzen ..... <sub>1</sub>
- Verhalten bzw. Benehmen der betreffenden Drogenkonsumenten ist ausschlaggebend . <sub>1</sub>
- Ich stelle keine Bedingungen an die Abgabe von Spritzen ..... <sub>1</sub>
- Andere, nämlich \_\_\_\_\_ <sub>1</sub>
- 9 Welche Schwierigkeiten sind mit der Abgabe/Verkauf von Spritzen in Ihre Apotheke verbunden?**
- *(mehrere Antworten sind möglich)*
- Die Abgabe von Spritzen stellt kein Problem dar ..... <sub>1</sub>
- Problem des Images gegenüber der übrigen Kundschaft ..... <sub>1</sub>

- Kontaktproblem mit Drogenkonsumenten ..... <sub>1</sub>
- Diebstähle, Einbrüche und andere Bedrohungen ..... <sub>1</sub>
- Ethische Probleme (Förderung des Drogenkonsums) ..... <sub>1</sub>
- Andere Schwierigkeiten, nämlich \_\_\_\_\_ <sub>1</sub>

**10 Nehmen Sie gebrauchte Spritzen zurück?**

- Ja, immer ..... <sub>1</sub>
- Ja, unter bestimmten Bedingungen ..... <sub>2</sub>
- Nein, nur in Ausnahmefällen ..... <sub>3</sub>
- Nein, unter keinen Umständen ..... <sub>4</sub>

**11 Wenn ja, wieviele gebrauchte Spritzen nehmen Sie schätzungsweise durchschnittlich pro Monat zurück?**

*Bitte, schätzen Sie die durchschnittliche monatliche Abgabe von Spritzen anhand der letzten 3 Monate – Oktober-Dezember – 2004*

Anzahl Spritzen pro Monat

**12 Wie werden die gebrauchten Spritzen anschließend entsorgt?**

- Sie kommen zum normalen Abfall ..... <sub>1</sub>
- Sie werden mit dem Sonderabfall entsorgt (d.h. zusammen mit umweltschädigenden Stoffen) ..... <sub>2</sub>
- Sie werden von speziellen Stellen (z.B. Grossist, Behörde) fachgerecht entsorgt ..... <sub>3</sub>
- Andere Entsorgung, nämlich \_\_\_\_\_ <sub>4</sub>

**13 Wieviele Personen erhalten zur Zeit Methadon in Ihrer Apotheke?**

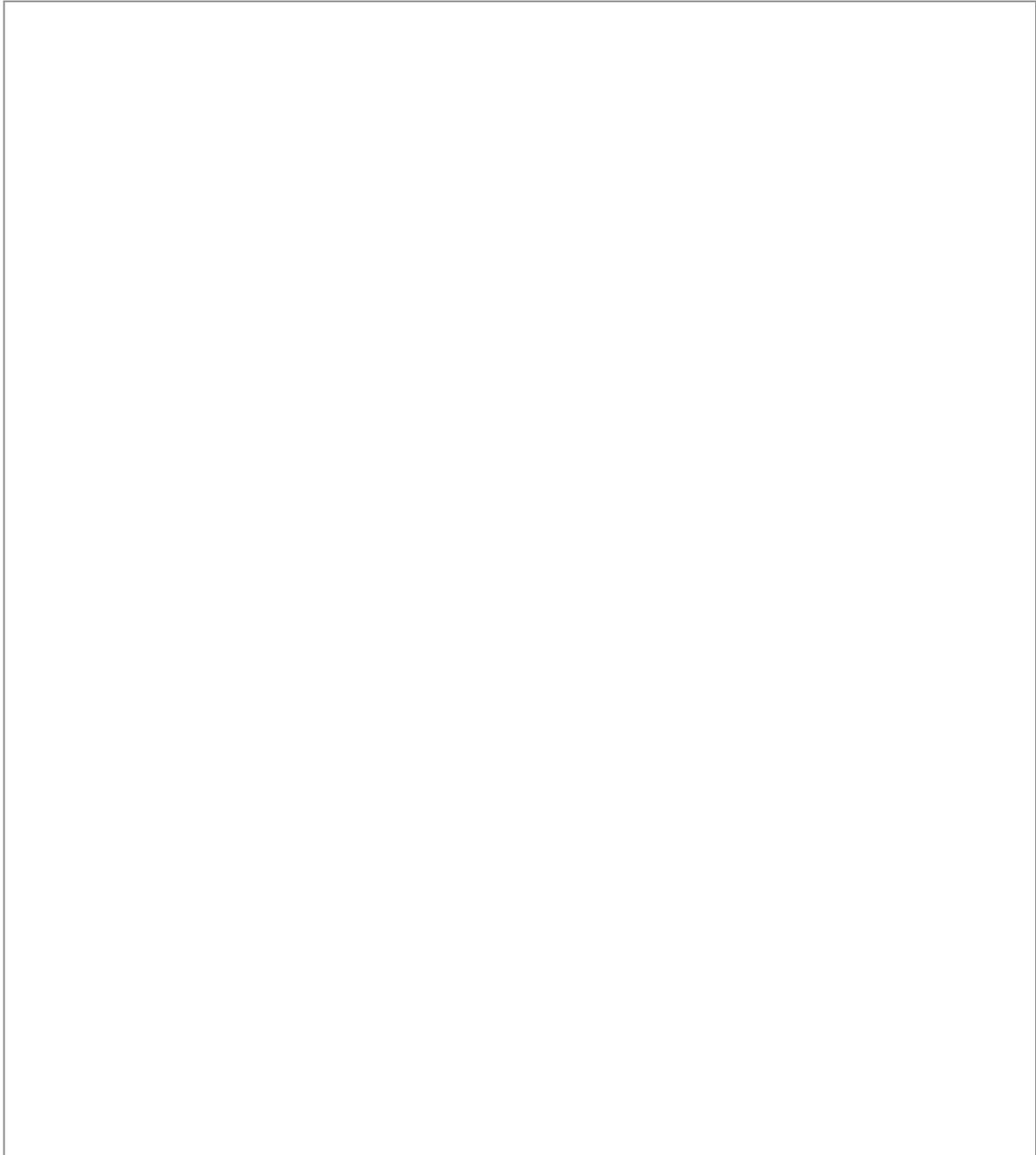
Anzahl Personen

**14 Welche Schwierigkeiten treten auf - oder könnten sich entwickeln - bei der Abgabe von Methadon in Ihre Apotheke?**

■ (mehrere Antworten möglich)

- Mangelnde Informationen/ Erfahrungen über die Handhabung der Methadonbehandlungen ..... <sub>1</sub>
- Ich empfinde eine ungenügende Zusammenarbeit mit den Ärzten und Institutionen, die die Behandlungen verschrieben haben ..... <sub>1</sub>
- Ich empfinde eine mangelnde Begleitung seitens der Ärzte und Institutionen, die die Behandlungen verschrieben haben ..... <sub>1</sub>
- Problem des Images gegenüber der übrigen Kundschaft ..... <sub>1</sub>
- Diebstähle, Einbrüche und andere Bedrohungen ..... <sub>1</sub>
- Kontaktproblem mit Drogenkonsumenten ..... <sub>1</sub>
- Arbeitsüberlastung und/oder Mangel an Zeit ..... <sub>1</sub>
- Andere Schwierigkeiten, nämlich \_\_\_\_\_ <sub>1</sub>

**15 Bitte notieren Sie frei persönliche Bemerkungen**



**Herzlichen Dank für Ihre Mitarbeit!**

**Il nostro indirizzo** Sanda Samitca  
Institut universitaire de médecine  
sociale et préventive/UEPP  
Rue du Bugnon 17  
1005 LAUSANNE

Tel. 021 314 29 46

## INCHIESTA SULLA CONSEGNA / VENDITA DI SIRINGHE PRESSO LE FARMACIE DI TUTTA LA SVIZZERA

La ringraziamo di dedicarci un po' del suo tempo per partecipare a quest'inchiesta anonima.

La preghiamo di inviare il questionario compilato al nostro indirizzo entro e non oltre il **20 maggio 2005** mediante la busta-risposta allegata.

### 16 In quale cantone si trova la sua farmacia?

- |                          |                          |    |                 |                          |    |
|--------------------------|--------------------------|----|-----------------|--------------------------|----|
| Argovia .....            | <input type="checkbox"/> | 1  | Nidvaldo .....  | <input type="checkbox"/> | 14 |
| Appenzello esterno ..... | <input type="checkbox"/> | 2  | Obvaldo .....   | <input type="checkbox"/> | 15 |
| Appenzello interno ..... | <input type="checkbox"/> | 3  | Sciaffusa ..... | <input type="checkbox"/> | 16 |
| Basilea-Campagna .....   | <input type="checkbox"/> | 4  | Svitto .....    | <input type="checkbox"/> | 17 |
| Basilea-Città .....      | <input type="checkbox"/> | 5  | Soletta .....   | <input type="checkbox"/> | 18 |
| Berna .....              | <input type="checkbox"/> | 6  | San Gallo ..... | <input type="checkbox"/> | 19 |
| Friburgo .....           | <input type="checkbox"/> | 7  | Ticino .....    | <input type="checkbox"/> | 20 |
| Ginevra .....            | <input type="checkbox"/> | 8  | Turgovia .....  | <input type="checkbox"/> | 21 |
| Glarona .....            | <input type="checkbox"/> | 9  | Uri .....       | <input type="checkbox"/> | 22 |
| Grigioni .....           | <input type="checkbox"/> | 10 | Vallese .....   | <input type="checkbox"/> | 23 |
| Giura .....              | <input type="checkbox"/> | 11 | Vaud .....      | <input type="checkbox"/> | 24 |
| Lucerna .....            | <input type="checkbox"/> | 12 | Zugo .....      | <input type="checkbox"/> | 25 |
| Neuenburg .....          | <input type="checkbox"/> | 13 | Zurigo .....    | <input type="checkbox"/> | 26 |

### 17 La sua farmacia si trova in :

- |  |                          |   |
|--|--------------------------|---|
| un piccolo comune (fino a 5'000 abitanti in zona rurale) .....         | <input type="checkbox"/> | 1 |
| un grosso comune (da 5'000 a 9'999 abitanti in zona rurale) .....      | <input type="checkbox"/> | 2 |
| una cittadina (fino a 9'999 abitanti in prossimità di una città) ..... | <input type="checkbox"/> | 3 |
| una città di media grandezza (da 10'000 a 50'000 abitanti) .....       | <input type="checkbox"/> | 4 |
| una grande città (di più di 50'000 abitanti) .....                     | <input type="checkbox"/> | 5 |

18 **Quanti consumatori di droga (stima) vengono quotidianamente nella sua farmacia per cercare siringhe sterili ?**

- Numero consumatori al giorno (stima)  
 Meno di una persona al giorno

19 **Quante siringhe (ossia semplici siringhe sterili senza contare i "Flashbox") consegna/vende in media ogni mese ai consumatori di droga ?**

*La stima va fatta in base agli ultimi 3 mesi – ottobre-dicembre – del 2004*

- Numero siringhe al mese

20 **Quanti "Flashbox" vende in media al mese ?**

*Il calcolo va fatto in base alla media della vendita mensile di Flashbox degli ultimi 3 mesi – ottobre-dicembre – del 2004)*

- Numero Flashbox al mese (stima)

21 **Comme è evoluta la domanda di "Flashbox" dall'inizio del 2000 ?**

- Piuttosto aumentata ..... <sub>1</sub>  
Piuttosto diminuita ..... <sub>2</sub>  
Rimasta invariata ..... <sub>3</sub>

22 **Vende le siringhe o le consegna gratuitamente ?**

- Le vendo sempre ..... <sub>1</sub>  
Le consegno gratuitamente in cambio di siringhe usate, altrimenti dietro pagamento ..... <sub>2</sub>  
Le consegno sempre gratuitamente ..... <sub>3</sub>

23 **Quali restrizioni applica alla consegna di siringhe ?**

■ *(più risposte possibili)*

- Il numero di siringhe pro consegna è limitato ..... <sub>1</sub>  
Consegna solo in cambio di siringhe usate ..... <sub>1</sub>  
Il comportamento del tossicodipendente è determinante ..... <sub>1</sub>  
Non applico nessuna restrizione alla consegna di siringhe ..... <sub>1</sub>  
Altro, vale a dire \_\_\_\_\_ <sub>1</sub>

24 **Quali sono le difficoltà legate alla consegna o vendita di siringhe nella sua officina ?**

■ *(più risposte possibili)*

- Non c'è nessun problema ..... <sub>1</sub>  
Problema d'immagine in rapporto al resto della clientela ..... <sub>1</sub>  
Problema di contatto con i consumatori di droga ..... <sub>1</sub>

- Furti con scasso e altre minacce ..... <sub>1</sub>
- Problema etico (forma d'incoraggiamento al consumo) ..... <sub>1</sub>
- Altro problema \_\_\_\_\_ <sub>1</sub>

**25 Ritira le siringhe usate ?**

- Sì, sempre ..... <sub>1</sub>
- Sì, a determinate condizioni ..... <sub>2</sub>
- No, solo in casi eccezionali ..... <sub>3</sub>
- No, in nessun caso ..... <sub>4</sub>

**26 Se sì, quante siringhe ritira in media ogni mese ?**

*La stima va fatta in base agli ultimi 3 mesi – ottobre-dicembre – del 2004*



Numero siringhe al mese

**27 In che modo vengono eliminate le siringhe usate ?**

- Vengono gettate nella spazzatura ..... <sub>1</sub>
- Vengono eliminate con i rifiuti speciali (ossia con le sostanze nocive per l'ambiente) ..... <sub>2</sub>
- Vengono eliminate da organizzazioni specializzate (per es. grossista, autorità) ..... <sub>3</sub>
- Altro, vale a dire \_\_\_\_\_ <sub>4</sub>

**28 Attualmente, quante persone vengono prendere il metadone nella sua farmacia ?**



Numero persone

**29 Quali sono le difficoltà che avete - o temete di avere - legate al metadone preso nella sua officina ?**

■ *(più risposte possibili)*

- Mi mancano le informazioni/conoscenze sulla gestione dei trattamenti al metadone ..... <sub>1</sub>
- Sento una mancanza di collaborazione con i medici/istituzioni che gestiscono i trattamenti ..... <sub>1</sub>
- Sento una mancanza di seguito dei paziente da parte dei medici/istituzioni che gestiscono i trattamenti ..... <sub>1</sub>
- Problema d'immagine in rapporto al resto della clientela ..... <sub>1</sub>
- Fuori con scasso e altre minacce ..... <sub>1</sub>
- Problema di contatto con i consumatori di droga ..... <sub>1</sub>
- Sovraccarico di lavoro, mancanza di tempo ..... <sub>1</sub>
- Altro problema, quale \_\_\_\_\_ <sub>1</sub>

**30 I suoi commenti sono benvenuti**



**Grazie mille per la collaborazione !**

## 8.3 DECISIONS POUR L'ANALYSE

<b>Réalisation de l'enquête</b>	L'étude a été réalisée en 2005, respectivement 1997 et 1995, mais pour les questions 4-5-11, les estimations sont faites sur la base des trois derniers mois de l'année précédente (2004, 1996, 1994).
<b>Q3</b> : nb de toxicomanes par jour en pharmacie	La réponse "moins d'une personne par jour" a été codée "0" (de la même façon qu'en 1996).
<b>Q4 et Q5</b> : nb de seringues et nb de boîtes Flash en pharmacies (estimation sur la base des 3 derniers mois de 2004)	<p>Les estimations ont été extrapolées à partir du taux de réponse. Ceci correspond à faire l'hypothèse que les non-répondants (24%) auraient répondu comme les répondants. Dans le texte et les tableaux, on parle alors de totaux ajustés.</p> <p>Exemple pour l'estimation du nombre total de seringues distribuées : le nombre total de seringues distribuées (n) rapporté par les répondants est divisé par le nombre de répondants pour le canton concerné puis multiplié par le nombre de pharmacies dans ce même canton.</p>
<b>Q6</b> : Evolution nb seringues	Question posée seulement dans les Q français. Pour les résultats nous avons exclus les Q allemands et italiens. Sans Stata : tab q6 if langue!=2 & langue!=3, missing et idem pour les cantons ; by q1; tab q6 if langue!=2 & langue!=3, missing.
<b>Q6a</b> : Evolution nb boîtes Flash	Question posée seulement dans les Q allemands et italiens. Pour les résultats nous avons exclus les Q français. Dans Stata : tab q6a if langue!=1, missing et idem pour les cantons ; by q1: tab q6a if langue!=1, missing
<b>Q7</b> : Vente ou distribution de seringues	Certains répondants ont dit ne pas être concernés par cette question parce qu'ils ne vendent que des boîtes flash. Ils ont été codés "-2" et exclus de l'analyse. Dans Stata : tab q7 if q7 !=-2, missing et pour les cantons : by q1: tab q7 if q7 !=-2, missing.
<b>Q8a à Q8e</b> : restriction par rapport à la vente de seringues	Les répondants qui ne vendent que des boîtes Flash donc "non concernés par la question de la restriction par rapport à la vente de seringues" ne sont pas inclus dans les résultats. Dans Stata : tab q8a if q8a !=-2, missing et pour les cantons by q1: tab q8a if q8a !=-2, missing et idem pour chaque modalité de q8 (a à e).
<b>Q10</b> : reprise des seringues usagées	Les non concernés (-2) sont inclus dans l'analyse puisque toutes les pharmacies sont potentiellement susceptibles de reprendre du matériel usagé, qu'elles en vendent ou non.
<b>Q11</b> : nombre de seringues récupérées	Comme pour Q4 et Q5, Estimation du total pour la Suisse Comme pour Q4 et Q5, le total estimé est calculé sur la base du taux de réponse.
<b>Q12</b> : mode d'élimination des seringues usagées	Les non concernés (-2) ont été exclus. Dans Stata : tab q12 if q12 !=-2, missing et idem pour les cantons by q1: tab q12 if q12 !=-2, missing
<b>Q13</b> : nombre de traitements à la méthadone en pharmacie	Estimation du total pour la Suisse Comme pour Q4 et Q5 et Q11, le total estimé est calculé sur la base du taux de réponse.

## 8.4 FICHIERS UTILISES POUR L'ETUDE

\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\data\Questionnaire Pharmacies 2005.rec	Données saisies avec EpiData
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\data\Questionnaire Pharmacies 2005.chk	EpiData check file
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\data\Questionnaire Pharmacies 2005.not	Notes de saisies EpiData
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\data\Questionnaire Pharmacies 2005.qes	Masque de saisie EpiData
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\data\Questionnaire Pharmacies 2005.dta	Données format Stata 8.2
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\data\Cleaning 05.06.01.do \\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\data\Cleaning.do	Nettoyage des données avec Stata
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Rapport technique Pharmacies 05.doc	Rapport technique de l'étude
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Rapport Pharmacies 2005(draft).doc	Rapport d'étude
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Q pharmacie 05 D.doc \\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Q pharmacie 05 D.pdf \\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Q pharmacie 05 F.doc \\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Q pharmacie 05 F.pdf \\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Q pharmacie 05 I.doc \\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Q pharmacie 05 I.pdf	Questionnaires F, D, I envoyés aux pharmacies
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Rappel D 05.doc \\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\LettreD 05.doc \\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\LettreF 05.doc \\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\LettreI 05.doc	Lettres aux pharmacies
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Fiches cantons\Fiches cantons OFSP	Feuilles d'informations envoyées aux cantons
\\Sida 2004-2008\Etudes\Etude pharmacies CH\Dispositif Pharmacies.sxd	Schéma du dispositif Pharmacies (OpenOffice 1.4)

## 8.5 FORMULAIRE POUR LA TRANSMISSION DE DONNEES DU MONITORING DES ACTIVITES

Nom de l'institution	Lieu	Mois

### ■ Données quantitatives :

Utilisateurs du centre	Total par mois
• Contacts* :	
• Personnes** :	
• Réanimations	
• Décès :	

\* Nombre de contacts avec les clients du centre par jour, une personne peut donc être enregistrée plusieurs fois

\*\* Nombre de personnes qui fréquentent quotidiennement le centre, la même personne ne peut donc être enregistrée qu'une seule fois

Matériel	Total par mois
• Seringues :	
• Aiguilles :	
• Préservatifs :	

### ■ Données complémentaire de type qualitatif :

Est-ce que les activités suivantes existent-elles?

Genre d'activités	jamais	peu	moyen	beaucoup
• Soins médicaux				
• Entretiens counselling				
• Appel d'ambulance				
• Autres activités (spécifier)				

Evénements importants autour ou dans le centre ayant influencé la demande des services durant la période d'observation :

--

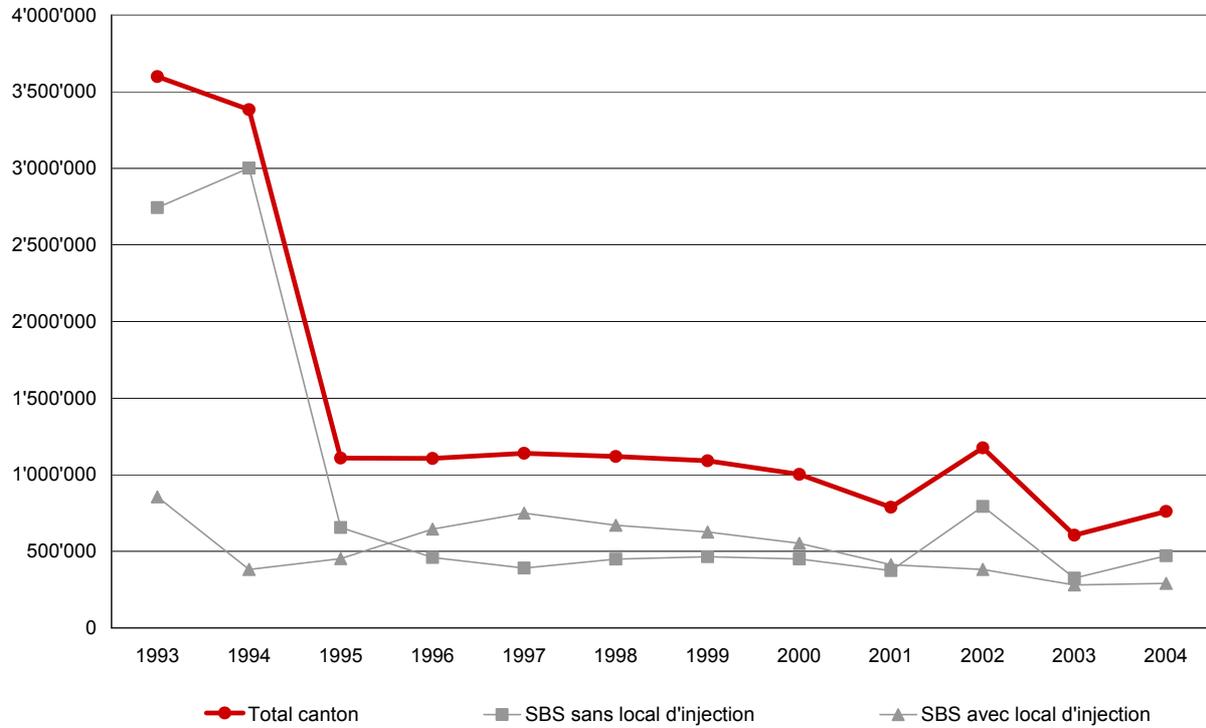
Jours et horaires d'ouverture du centre durant ce mois : \_\_\_\_\_

## 8.6 NOMBRE DE SERINGUES DISTRIBUEES DANS LES SBS EN SUISSE ENTRE 1993 ET 2004 (DONNEES ANNUELLES)

Type de structure	nombre de seringues nombre de structures <sup>1</sup>											
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Structures à bas-seuil												
• avec local d'injection	2'199'898 <i>n=11</i>	1'908'472 <i>n=10</i>	1'785'709 <i>n=13</i>	2'232'826 <i>n=13</i>	2'420'843 <i>n=13</i>	2'481'237 <i>n=11</i>	2'090'750 <i>n=11</i>	2'067'165 <i>n=11</i>	1'837'894 <i>n=12</i>	1'836'356 <i>n=12</i>	1'841'647 <i>n=12</i>	1'242'500 <i>n=12</i>
• sans local d'injection	4'226'558 <i>n=17</i>	4'009'213 <i>n=15</i>	1'193'332 <i>n=15</i>	1'175'697 <i>n=11</i>	1'350'892 <i>n=12</i>	1'664'129 <i>n=16</i>	1'744'733 <i>n=16</i>	1'427'721 <i>n=16</i>	1'237'300 <i>n=16</i>	1'680'057 <i>n=15</i>	957'112 <i>n=15</i>	1'177'509 <i>n=31</i>
<b>Total</b>	<b>6'426'456</b> <i>n=28</i>	<b>5'917'685</b> <i>n=25</i>	<b>2'979'041</b> <i>n=28</i>	<b>3'408'523</b> <i>n=24</i>	<b>3'771'735</b> <i>n=25</i>	<b>4'145'366</b> <i>n=27</i>	<b>3'835'483</b> <i>n=27</i>	<b>3'494'886</b> <i>n=27</i>	<b>3'075'194</b> <i>n=28</i>	<b>3'516'413</b> <i>n=27</i>	<b>2'798'759</b> <i>n=27</i>	<b>2'948'982</b> <i>n=43</i>

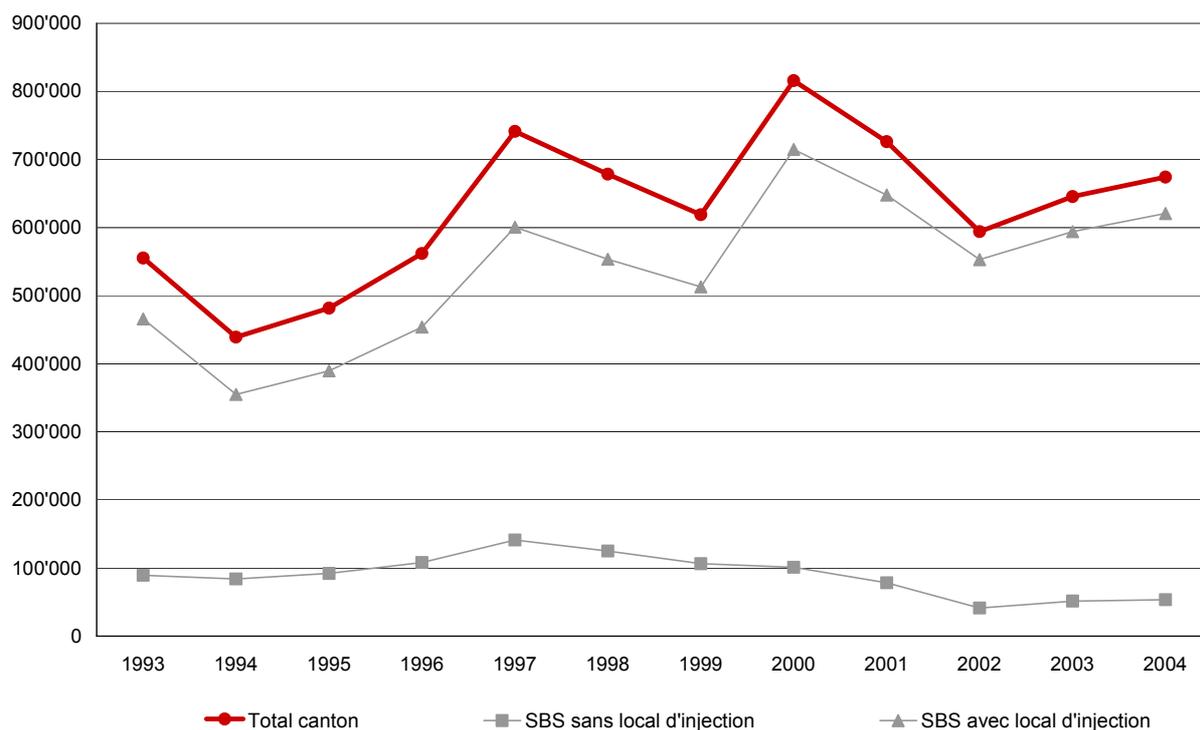
## 8.7 EVOLUTION DE LA REMISE DE SERINGUES PAR LES SBS DE QUATRE CANTONS (données annuelles)<sup>v</sup>

**Figure 6** Evolution de la remise de seringues par les SBS dans le canton de Zürich

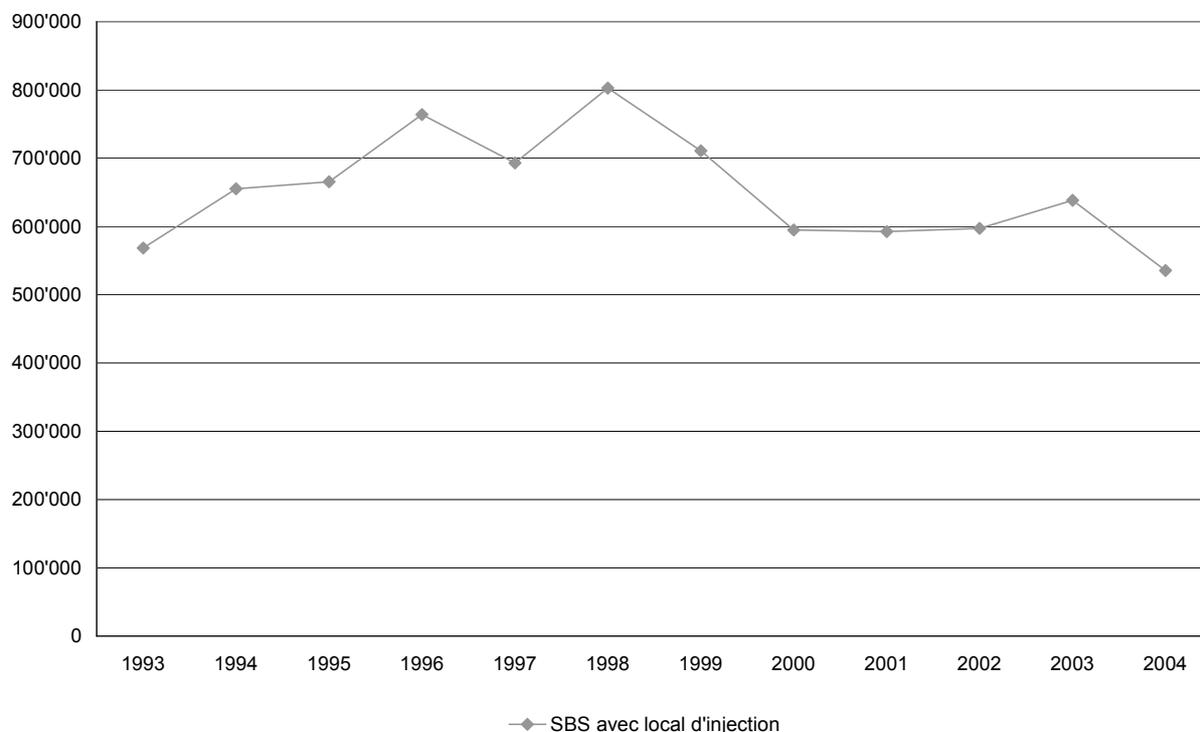


<sup>v</sup> Il s'agit des 4 cantons qui remettent le plus grand nombre de seringues en comparaison nationale. Les échelles sont adaptées au volume remis pour chacun de ces 4 cantons.

**Figure 7** Evolution de la remise de seringues par les SBS dans le canton de Berne



**Figure 8** Evolution de la remise de seringues par les SBS dans le canton de Bâle



**Figure 9** Evolution de la remise de seringues par les SBS dans le canton de Genève

